

CANIER **B**

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Consultez également **LE SOLEIL** TÉLÉ MAGAZINE...votre horaire complet!

L'allocation familiale du Québec devient une pénalité (Daniel Johnson)

◆ Non seulement les allocations familiales fédérales seront-elles imposables au Québec, mais le budget présenté par M. Yves Duhaime aura également pour effet de rendre les allocations provinciales imposables à Ottawa, a soutenu, hier, le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, Mm Daniel Johnson.

par Michel DAVID

"Les allocations familiales du Québec n'étaient pas imposables, étant donné qu'il n'y avait pas d'exemption pour personne à charge. Mais comme il y aura une telle exemption dans la fiscalité du Québec à partir de 1986, on devra inclure les allocations familiales du Québec de la même façon que celles du fédéral lorsqu'on remplira nos rapports d'impôt du fédéral", a-t-il expliqué à l'Assemblée nationale.

Déjà M. Johnson avait accusé le ministre des Finances d'avoir en pratique aboli les allocations familiales, dans la me-

sure où elles devront être ajoutées en totalité à l'impôt à payer au Québec. Il a constaté, hier, "qu'en plus, l'allocation familiale du Québec devient une pénalité pour les familles du Québec", puisqu'elles alourdiront leur impôt fédéral.

M. Yves Duhaime ne s'est cependant pas laissé démonter par cette nouvelle faille que l'opposition croit avoir découverte dans son budget. "C'est assez extraordinaire, a-t-il lancé. Nous sommes aujourd'hui le 2 mai et le député de Vaudreuil-Soulanges est déjà au courant de ce qu'il y aura dans le budget fédéral du 20 mai!"

Fardeau fiscal

Le ministre des Finances s'est également employé à réfuter les affirmations du fiscaliste de la firme Martineau et Walker, M. Yves Séguin, selon lequel son budget n'est que "de la poudre aux yeux" qui se traduira par une hausse du fardeau fiscal des contribuables québécois.

L'accusant de "dé-

sinformer la population", M. Duhaime a d'ailleurs fait remarquer que M. Séguin est "sans doute beaucoup plus libéral que fiscaliste" puisqu'il sera candidat au PLQ dans la circonscription de Montmorency lors des prochaines élections.

Selon M. Séguin, les nouvelles dispositions relatives aux enfants à charge, aux frais de garde et au conjoint à charge, sont loin d'être aussi avantageuses que le laisse croire le ministre des Finances. M. Duhaime soutient au contraire que "le montant des retenues à la source va être beaucoup inférieur en 1986 de ce qu'il était en 1985".

Assurances maritimes

Le ministre est par ailleurs disposé à faire preuve de "souplesse" dans l'application de la taxe de vente de 9 pour 100 aux assurances maritimes.

Interrogé par le député libéral de Nelligan, M. Clifford Lincoln, qui est un des rares spécialistes en la



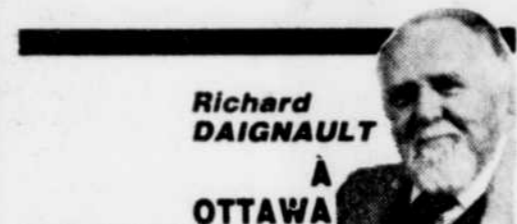
Le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson.

matière, M. Duhaime a expliqué avoir eu des entretiens avec des représentants de compagnies d'assurances, qui lui ont fait part de leurs craintes de voir des cargaisons destinées à l'exportation être assurées à l'extérieur du Québec.

Même si la taxe de vente s'applique en principe aux assurances maritimes, M. Duhaime a indiqué que "sur le plan de la mécanique administrative, il y avait très probablement de la place pour de la souplesse".

Budget fédéral: les experts donnent des avis contradictoires

◆ Il faut s'étonner de la confusion qui règne dans les milieux d'affaires quant au contenu du premier budget du gouvernement conservateur de Brian Mulroney.



Richard DAIGNAULT
à
OTTAWA

Certains experts disent que le gouvernement mettra en branle un plan quinquennal de réduction du déficit, déficit qui atteint cette année plus de \$35 milliards. D'autres affirment que le gouvernement se voit pris avec un taux de chômage si élevé qu'il craint les conséquences de coupures draconiennes additionnelles dans ses programmes de dépenses.

Weddy Dobson, chef économiste de l'Institut C.D. Howe, soutient que le gouvernement doit amputer d'importantes sommes de ses programmes de subventions en faveur des secteurs du transport et de l'agriculture, réduire ses dépenses au ministère de la Défense nationale et ses contributions à l'assistance internationale.

De plus, dit M. Dobson, le gouvernement doit se débarrasser de sociétés de la Couronne dont certaines opèrent en fonction de budgets déficitaires qui grugent annuellement les revenus fédéraux.

Enfin le gouvernement doit, selon cet économiste, resserrer les bénéfices des programmes sociaux qui, au lieu d'aider les gens à se tenir debout, servent davantage à les emprisonner dans leur misère.

Or cette perception du prochain budget est

beaucoup trop théorique selon un autre expert, James Frank, chef économiste du Conference Board.

Récemment il a déclaré que le gouvernement se voit tout simplement dans l'impossibilité de réduire son déficit.

Il a carrément prédit: "Le déficit ne sera pas réduit de \$4 ou \$5 milliards; ce que le gouvernement compte faire, c'est d'exercer un contrôle sur la croissance du déficit au lieu d'en réduire la taille actuelle."

Autre phénomène intéressant. Le milieu des affaires, si unanimement agressif à l'endroit du gouvernement libéral précédent en raison du déficit, partage maintenant des avis souvent contradictoires.

Michael McCracken, économiste chez Informetria Ltd, dit que les coupures dans les dépenses fédérales peuvent nuire à la relance de l'économie qui, selon lui, se remet à peine de la crise de 1981-1982.

L'urgence, selon lui, c'est la pleine utilisation des capitaux et de la main-d'oeuvre, non pas la réduction du déficit.

D'autres, comme Dominion Securities Pitfield Ltd, disent: c'est le temps de couper, c'est maintenant que le gouvernement doit agir; ce sera politiquement impossible plus tard parce qu'il faudra que les conservateurs se préparent pour la prochaine élection fédérale.

Leo de Bever, chef économiste de Chase Econometrics, dit: attention. Une réduction du déficit de \$5 milliards signifie 100,000 chômeurs de plus.

A trois semaines du budget, les boules de cristal s'embrument.

La seule chose sur laquelle tout le monde semble s'entendre, c'est l'augmentation probable de l'impôt fédéral sur le revenu personnel. L'indexation des déductions de base serait abolie. On pense aussi que les taxes d'accise sur les produits pétroliers vont augmenter.

Sondage Gallup: sept Canadiens sur dix estiment payer trop d'impôts

◆ Même si la plupart des Canadiens ne peuvent rien faire au sujet de leurs impôts, ils peuvent au moins se plaindre, comme c'est le cas pré-

sentement pour sept Canadiens sur 10.

Au cours des années 60, avant l'existence de la plupart des programmes sociaux, moins de la moitié des

Canadiens trouvaient qu'ils payaient trop d'impôts. Au début des années 70, les trois-quarts des contribuables se plaignaient de la trop grande part du gâteau que le gouvernement prenait.

Ce pourcentage avait baissé en 1975 pour augmenter à 69 pour 100, comme c'est le cas présentement. C'est au Québec que l'on se plaint le plus des impôts trop élevés tandis que les cont-

tribuables de la Colombie-Britannique sont les moins nombreux à s'en plaindre. Les Canadiens des provinces de l'Atlantique, de l'Ontario et des Prairies rejoignent davantage la moyenne nationale.

La question posée était la suivante: "Croyez-vous que les impôts sont trop élevés ou plutôt raisonnables?" Les résultats de ce

sondage proviennent d'entrevues menées entre le 21 et le 23 février au domicile de 1,035 personnes âgées de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est fiable à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

LES IMPÔTS AU CANADA

	TROP ÉLEVÉS	PLUTÔT RAISONNABLES	NE SAVENT PAS
National			
1985	69	24	7
1975	66	27	7
1970	75	21	4
1965	49	39	12
1962	47	43	10
Régional			
Aujourd'hui			
Provinces de l'Atlantique	72	19	9
Québec	79	15	7
Ontario	66	27	7
Prairies	67	26	7
Colombie-Britannique	59	33	8

CLÔTURE
• En bas ou collant!!
• Grillage blanc 6' ou 8'
• Provenant de Québec 64
riéans
849-2465

PAVAGE
Estimation GRATUITE
• Location de machinerie
ENTREPRISES B.G. INC.
524-8054

Le samedi 4 mai

de 9h à 15h, se tiendra une

"CLINIQUE DE L'AUTO"

Sur le stationnement de Radio-Canada, coin du Vallon et boulevard Laurier

VENEZ DISCUTER DE VOS PROBLÈMES D'AUTOMOBILE en compagnie d'experts tels que:



Philippe Edmonston, président de l'Association pour la protection des automobilistes et son équipe



Robert Fleury, chroniqueur à la consommation au quotidien Le Soleil qui répondra à toutes vos questions

Ne manquez pas cette clinique également en ondes à CTV lors de l'émission Les Samedis de Québec de 9h à 15h
Profitez-en, c'est gratuit!
Une gracieuseté

LE SOLEIL

Quel est le seul prêt-auto à garantir la valeur de rachat de votre voiture après 3 ou 4 ans?

LE PRÊT-RACHAT ROYAL.

- Mensualités considérablement réduites. Vous payez capital et intérêt sur une partie seulement de votre emprunt
- Option de prêt de 3 ou 4 ans à taux fixe ou variable
- Financement pouvant couvrir le prix d'achat à 100%
- Assurance-vie sans frais
- Possibilité de remboursement anticipé, sans pénalité
- S'applique aux autos neuves et aux autos d'occasion 84 et 85

Demandez à la succursale de la Banque Royale de votre choix tous les détails au sujet du Prêt-Rachat Royal.

BANQUE ROYALE EXPO 86
LA BANQUE OFFICIELLE D'EXPO 86
Vancouver, Colombie-Britannique

Parlez-moi d'une banque... Royale!

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Gouvernement minoritaire en Ontario

♦ TORONTO (d'après PC) — Le Parti conservateur de M. Frank Miller, au pouvoir depuis 42 ans en Ontario, a survécu à une remontée spectaculaire des libéraux de David Peterson.

Les résultats connus en fin de soirée étaient les suivants: Parti conservateur 51, Parti libéral 49 et Nouveau Parti démocratique 25.

Ebranlant la longue mainmise conservatrice en Ontario, les libéraux le disputaient chaudement aux tories dans plusieurs comtés.

Le Parti libéral, qui tente d'enlever aux tories un pouvoir qu'ils détiennent depuis 42 années consécutives, a relevé avec succès le défi des conservateurs dans la circonscription cible de Kitchener. Les libéraux ont conservé leur siège, que le candidat du PC ontarien comptait pourtant bien leur enlever.

Le premier ministre Miller a lui-même été facilement réélu dans sa circonscription de Muskoka. Ses deux adversaires, le leader néo-démocrate Bob Rae (dans Toronto-

York-South) et le chef libéral David Peterson (dans London-Centre) ont également conservé leur siège.

Les ministres de la Consommation Gordon Walker et de l'Éducation Keith Norton ont été défaits par leur adversaire libéral respectif.

Mais plusieurs autres ministres conservateurs, Bob Mitchell, Norm Sterling, Alan Pope, George Ashe, Léo Bernier, Bob Runciman, Mike Harris et Reuben Baetz ont été réélus.

Lutte acharnée

Visant le record de longévité sur la scène politique canadienne, les conservateurs du premier ministre Frank Miller étaient engagés dans une lutte acharnée au sein d'une poignée de circonscriptions clés sur lesquelles reposaient leurs espoirs de former un gouvernement majoritaire.

La bataille était chaude notamment dans la région métropolitaine de Toronto, ainsi que celle de Hamilton et plusieurs autres dans l'est et le sud-ouest de la province.

Dernier effort

Dans un dernier effort pour conserver la majorité héritée de William Davis et prolonger pour une cinquième décennie le règne conservateur en Ontario, le premier ministre Frank Miller avait lancé jeudi un appel à la légendaire "Blue Machine" pour qu'elle fasse "sortir le vote".

Anxieux de freiner la poussée de ses adversaires libéraux et néo-démocrates, M. Miller a supplié ses partisans d'amener le plus de gens possibles aux bureaux de scrutin.

En fait, cette campagne a constitué un véritable test pour M.



Le chef du Parti conservateur, Frank Miller est allé voter dans sa circonscription, hier en matinée, puis s'est fait couper les cheveux chez le barbier qu'il fréquente depuis 22 ans. Il en a profité pour échanger quelques blagues avec une partisane.

Miller qui, comme les leaders libéraux David Peterson et néo-démocrate Bob Rae, en était à sa première élection en tant que leader. M. Miller verra sûrement son leadership remis en question s'il ne réussit pas à remporter l'élection avec une majorité.

Une température fraîche et ensoleillée a régné hier en Ontario, faisant le bonheur du directeur général des élections. "Grâce à Dieu, nous avons du beau temps", s'est réjoui M. Warren Bailie, bien au fait des prédictions laissant entrevoir une participation plus faible

que les 58 pour 100 atteints en 1981.

Les citoyens choisissaient hier parmi 442 candidats se disputant 125 sièges à la législature ontarienne. Environ six millions d'Ontariens sont inscrits sur les listes électorales.



David Peterson, chef du Parti libéral en Ontario, regarde anxieusement les résultats des élections à la télé, en compagnie de son épouse Shelley, pendant que leur fils Adam se laisse gagner par le sommeil.

Une réforme immédiate du Sénat est un affront au Québec

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3266

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans les pages de la rubrique Carrières et Professions sont assurées de la même manière.

Les emplacements réservés s'adressent aux hommes et aux femmes.

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE demandé(e)

Pour bureau de dentiste à Ste-Foy. Envoyer C.V. au: Dépt 1338, Le Soleil 390, St-Vallier est Québec G1K 7J6

SECRÉTAIRE JURIDIQUE demandé(e) NOTARIAT

Expérience requise — Travail à temps partiel. Envoyer curriculum vitae au: DEPT 1335, Le Soleil 390, St-Vallier est Québec G1K 7J6

RESPONSABLE DU LABORATOIRE

La personne choisie devra assurer le contrôle de la qualité de produits alimentaires et devra de plus, réaliser la recherche et le développement de nouveaux produits. Une expérience dans ces 2 secteurs des sciences de l'alimentation est requise pour ce poste. La formation: baccalauréat en sciences et technologie alimentaire. Faire parvenir curriculum vitae au: Dépt 1344, Le Soleil, 390, St-Vallier est, Québec G1K 7J6.

COMMIS DE BUREAU

Une importante compagnie d'assurance-vie est à la recherche d'un(e). La personne choisie devra posséder une bonne connaissance du français écrit et de la dactylographie. La connaissance de l'anglais serait un atout apprécié. Faire parvenir curriculum vitae au: Dépt 1341, Le Soleil, 390, St-Vallier est Québec, Qué. G1K 7J6

INFIRMIER(ÈRE) DIPLÔMÉ(E)

LIFESCAN offre position dans le domaine de la vente de produits médicaux aux pharmacies, docteurs et hôpitaux. LE (LA) CANDIDAT(E) DEVRA: — Avoir une formation en diététique — être bilingue, français langue maternelle — être prêt(e) à voyager au Québec et Maritimes — avoir une belle personnalité — être capable de travailler sans supervision. Nous vous offrons un salaire intéressant, un bonus, bénéfices et remboursement de dépenses de voyage. Tous les curriculums vitae doivent être envoyés en anglais à Vancouver et seront tenus confidentiels. Lifescan medical products 636, Clyde Ave., Suite 19 West Vancouver, B.C. V7T 1E1

Société immobilière du Québec offre d'emploi

Chargé(e) de programmes de construction
La Société immobilière du Québec est une société d'état nouvellement créée, dont les obligations sont d'acquiescer et de gérer avec rentabilité un important parc immobilier nécessaire aux activités des ministères et des organismes publics désignés par le gouvernement du Québec.

Attributions — Sous l'autorité du Chef du service des programmes, analyser les demandes d'équipements spécialisés des clients de la Société, étudier des sites potentiels en vue de déterminer la localisation optimale des édifices à construire, définir, avec la collaboration des autres services impliqués et le client, les caractéristiques physiques et économiques des édifices à construire, préparer des mémoires de projet et des programmes de construction, fournir des avis sur tous les aspects des projets, études, recherches soumis au service.

Qualifications — Être membre de l'Ordre des architectes du Québec ou de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Posséder une très bonne expérience de la planification, de la conception et de la réalisation de projets immobiliers. Être capable d'obtenir la collaboration des divers intervenants impliqués dans un projet. Pouvoir travailler de façon autonome. Avoir une facilité de communication orale et écrite.

Rémunération — Jusqu'à 44 075 \$ et un intéressant régime d'avantages sociaux.

Poste de travail à Québec.

Candidature — Présenter son curriculum vitae accompagné d'une copie des attestations d'appartenance à un ordre professionnel au plus tard le 18 mai 1985 à:

Madame Hélène Ferland
Direction des Ressources humaines
Société immobilière du Québec
475, rue St-Amable, 5e étage
Québec G1R 4X9

♦ OTTAWA (d'après PC) — Le chef de l'opposition libérale aux Communes, M. John Turner, a affirmé hier que la décision du

gouvernement conservateur de procéder immédiatement à une réforme du Sénat est un affront au Québec.

Au cours d'une conférence de presse, M. Turner a indiqué qu'il avait rencontré le ministre de la Justice et procureur général du Canada, M. John

Crosbie, et reçu une copie des modifications que le gouvernement tentera de faire adopter à toute vapeur.

"Nous trouvons bizarre, a-t-il dit le chef libéral, que des changements au Sénat soient proposés à ce moment-ci, des mo-

difications qui affecteront la structure constitutionnelle du pays avant même que le Québec n'ait accepté de signer l'accord constitutionnel.

"Nous considérons cette initiative du gouvernement fédéral, a-t-il poursuivi, comme un affront à celui du Québec."

"Nous croyons, a-t-il ajouté, que cette décision attaquait le principe même du fédéralisme sur lequel ce pays a été bâti." Rappelant l'histoire du Canada et le débat sur la Confédération, M. Turner a indiqué que certaines provinces avaient considéré des mesures incitatives avant de joindre le Canada.

"Il ressort de ces débats, a-t-il dit, que s'il n'y avait pas eu de Sénat, les provinces de Québec, la Nouvelle-Écosse, la Nouvelle-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ne se seraient pas jointes à la Confédération, puisqu'elles n'étaient pas prêtes à se faire englober par l'Ontario."

M. Turner ne croit pas que les provinces, comme l'a prétendu le ministre Crosbie, soient d'accord avec cette résolution, que personne encore à Ottawa n'a vue, à part lui, parce qu'elle ne sera déposée que la semaine prochaine.

Si cette résolution est acceptée, a confié le chef libéral, c'en est fait des autres réformes du Sénat.

M. Turner a ensuite indiqué que les libéraux réclameraient une réforme en profondeur et immédiate, la tenue d'une conférence-fédérale en 1985 et recommanderaient un Sénat élu et une représentation accrue des régions.

"Ces objectifs, a-t-il dit, seront débattus par les libéraux au Sénat et aux Communes et nous présenterons des amendements à la résolution et nous n'accepterons pas de retirer des pouvoirs à la Chambre haute sur la seule promesse de changements plus importants plus tard."

sélectronic

UN PRINTEMPS SONY

Chaîne stéréophonique Technics-Paradigm

799⁹⁹

TELEVISEUR KV-1970R Trinitron 20" Câbleslecteur contrôlé à distance **799⁹⁹**

NOUVEAU XBR A VOIR!

NOUVEAUTÉ SONY BMC-550K Camera video avec CCD

Panasonic Hi-Fi Audio HD Vous n'en croirez pas vos oreilles **699⁹⁹**

HITACHI

PROFITEZ DES SPÉCIAUX

commodore 64 READY TO GO 249⁹⁹ 349⁹⁹

DISQUETTES C-1541 299⁹⁹

SONY

159⁹⁹ 99⁹⁹ 199⁹⁹ Panasonic

SUPER-PROMOTION SONY SUR WALKMAN

Québec: 600, Belvédère 683-2525

— Roberval, Carrefour Jeanon, 275-5553 — Joliette, 2792 St-Dominique 547-2513 — La Malbaie, 444 St-Siméon 500-2244 — Chicoutimi, Place du Royaume 686-9111

Financement disponible ou cartes de crédit

LE MONDE



Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, et son épouse Mila, à leur arrivée hier soir au dîner d'Etat qui marquait le début des travaux du sommet de Bonn. La réception fastueuse se déroulait au château d'Augustusburg, à mi-chemin entre Bonn et Cologne. Le sommet réunit les chefs des sept grands pays industrialisés du monde libre.

Missiles nucléaires israéliens dans le Négev et le Golan

◆ WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Israël a déployé un certain nombre de missiles sol / sol de portée intermédiaire "Jericho-2" à ogives nucléaires dans le désert du Négev et sur les hauteurs du Golan, affirme la revue spécialisée américaine "Aerospace Daily" dans son dernier numéro.

Selon cette publication qualifiée de généralement crédible par les spécialistes, ces engins sont installés sur des camions érecteurs-lanceurs. Tout un réseau souterrain d'installations destinées au rechargement et à la maintenance de ces missiles a en outre été construit, ajoute "Aerospace Daily", qui cite des sources non identifiées.

Selon la revue, les "Jericho-2", de

conception israélienne, ont une portée d'environ 1,100 km et sont équipés d'un nouveau système de guidage.

Les forces armées israéliennes possèdent également des obus d'artillerie nucléaires et des missiles sol / sol américains "Lance" capables de transporter une ogive atomique, indique encore "Aerospace Daily".

La revue ajoute que "Jericho" avait été testé dans le nord-est de l'Iran dans les années 1970 quand Israël avait des relations étroites avec le chah.

Malgré ses dénégations, les experts estiment généralement qu'Israël possède des armes nucléaires, un sujet que les responsables américains refusent d'aborder.

Au sommet de Bonn, Mulroney se donne des objectifs restreints

◆ BONN (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney aura eu des rencontres avec son hôte Helmut Kohl, hier, et deux de ses partenaires du sommet des sept principaux pays industrialisés et de la Communauté européenne.

En après-midi, le premier ministre a été formellement accueilli à Bonn par le chancelier allemand Helmut Kohl, sous une pluie diluvienne et sous le regard d'un impressionnant dispositif de sécurité.

Le premier ministre canadien était arrivé la veille dans la capitale ouest-allemande pour participer au sommet des sept grands pays industrialisés qui s'ouvrait en soirée par un dîner d'Etat à Augustusburg

à mi-chemin entre Bonn et Cologne.

MM. Mulroney et Kohl se sont rencontrés pendant quelques minutes seulement et ont abordé quelques-unes des questions qui seront soulevées durant le sommet.

C'est toutefois avec M. Jacques Delors, président de la Commission des communautés européennes et le premier ministre italien Bettino Craxi que M. Mulroney aura eu des rencontres plus étendues.

Pendant ce temps, les autres chefs d'Etat et de gouvernement avaient un grand nombre de discussions bilatérales, M. Kohl rencontrant les chefs de toutes les délégations et M. Reagan ayant des rencontres avec M. Kohl et le pré-

sident français François Mitterrand et le premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone.

Ce dernier avait demandé à rencontrer M. Mulroney mais la rencontre n'a pu avoir lieu pour des raisons de logistique, ont affirmé les adjoints du premier ministre.

MM. Delors et Craxi sont les seuls participants que M. Mulroney n'avait pas encore eu l'occasion de rencontrer en tête-à-tête depuis son arrivée au pouvoir, ont-ils ajouté.

Ces rencontres avec MM. Delors et Craxi avaient d'abord pour but de permettre une prise de contact pour M. Mulroney et de discuter des questions qui seront soulevées au cours du sommet.

Mais les problèmes bilatéraux ont été largement ignorés, par exemple, en ce qui touche les quotas sur les importations de boeuf européen au Canada et les mesures de rétorsion qu'envisage la Communauté européenne ou la questions des importations de vins et de chaussures italiennes au Canada.

Ce sont les deux seules rencontres bilatérales que M. Mulroney aura au cours de ce sommet alors que la plupart des autres chefs d'Etat en profiteront pour avoir des rencontres au cours des prochains jours.

Dans sa rencontre avec le premier ministre canadien, M. Delors a indiqué un certain scepticisme quant au succès du sommet, comme le ceux qui l'avaient précédé.

Le président des Communautés européennes a soutenu que le premier ministre Mulroney, dont les talents de conciliateur sont connus, pourrait être appelé à jouer ce rôle entre les Américains et les Français.

Le premier ministre canadien lui a répété qu'il n'avait aucunement l'intention de participer à un front commun contre les positions françaises et qu'il fera tout en son pouvoir pour rapprocher les parties, tout en indiquant qu'il s'agissait tout de même de son premier sommet et que ses objectifs personnels étaient donc nécessairement limités.

La question du Nicaragua a été brièvement abordée mais M. Mulroney s'est contenté de répéter que la position américaine n'était pas partagée par le Canada.

Dans leur rencontre, en fin d'après-midi, MM. Craxi et Mulroney ont surtout abordé les grands thèmes économiques qui seront abordés au sommet et en particulier l'impact des politiques économiques sur les petites et moyennes entreprises.

M. Mulroney a parlé des milliers de Canadiens d'origine italienne qui ont joué un rôle prépondérant dans le domaine économique, en particulier comme chefs de petites et de moyennes entreprises.

M. Mulroney a également invité son homologue italien à visiter le Canada le plus tôt possible.

Une déclaration politique commune

◆ BONN (AFP) — Les sept grands pays industrialisés se sont mis d'accord hier soir à Bonn sur une déclaration politique commune qui ne comporterait aucune allusion au Nicaragua ou à "la guerre des étoiles" (proposition IDS), a-t-on indiqué de source ouest-allemande à l'issue du dîner qui réunissait les ministres des Affaires étrangères des sept.

Cette déclaration, a-t-on ajouté de même source, à la veille de la première séance de travail du sommet, ce matin, porterait principalement sur le quarantième anniversaire de la fin du nazisme et du retour de la démocratie en Allemagne.

Le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a-t-on précisé de même source, devrait rendre compte du contenu de cette déclaration au cours d'une conférence de presse, aujourd'hui.

Lors du dîner offert par M. Genscher au château de Falkenlust, près de Bonn, les ministres ont entendu un exposé du secrétaire d'Etat américain George Shultz sur les négociations de Genève. Ils ont également abordé la situation en Afghanistan et au Cambodge, mais n'ont pas évoqué, a-t-on souligné, la décision américaine d'imposer un embargo commercial à l'encontre du Nicaragua.

Les ministres ont également entendu M. Shultz évoquer sa

rencontre prévue à Vienne, le 14 mai, avec le ministre des Affaires étrangères soviétique, M. Andrei Gromyko.

Enfin, il a été envisagé, indiquait-on de source italienne en marge du sommet, de demander au Conseil de l'OTAN, qui doit se réunir les 5 et 6 juin à Estoril, au Portugal, d'examiner d'éventuelles alternatives à la dissuasion totalement nucléaire de l'Alliance.

La mission ne sera pas prolongée

Challenger: un bilan mitigé après 4 jours

◆ HOUSTON (AFP) — Les 7 astronautes de la navette spatiale Challenger ont dressé hier un bilan mitigé des 4 premiers jours de leur périple d'une semaine autour de la Terre.

De multiples problèmes continuent en effet de perturber ou d'empêcher le déroulement de plusieurs des 15 expériences au programme de cette mission, l'une des plus ambitieuses jamais confiées au "cargot" de l'Espace sur le plan scientifique.

Le centre de contrôle spatial de Houston (Texas) a demandé hier à l'équipage de se concentrer sur les travaux relatifs à l'étude de la dynamique des fluides ainsi que sur l'expérience indienne de détection de rayonnements cosmiques.

En liaison avec l'équipage, les ingénieurs au sol s'acharnent à trouver une solution au problème de court-circuit qui paralyse la machine utilisée pour la première expérience.

Les savants indiens de l'Institut de recherche fondamentale de Bombay, avec l'appui de leurs collègues américains, ont vainement tenté hier de mettre en marche le détecteur de rayons cosmiques dont la puissance est 100 fois supérieure à tous ceux envoyés dans l'Espace. Cet instrument, qui devait fonc-

tionner dès mercredi, est toujours en panne.

Le seul instrument qui soit en parfait état de fonctionnement, mais qui ne pourra sans doute pas être utilisé, est la caméra française à très grand champ. Faute de pouvoir être fixée sur un hublot du Spacelab, le laboratoire spatial européen disposé dans la soute de Challenger, cette caméra qui devait scruter l'Univers pour découvrir des corps célestes invisibles à l'oeil nu reviendra à Terre sans avoir servi.

Le responsable de cette expérience, le Pr Georges Courtes, du Laboratoire d'astronomie de Marseille (sud de la France), s'est déclaré "profondément déçu par l'impossibilité d'effectuer cette expérience, fruit de 7 années de préparation".

La vie à bord des 7 astronautes, qui sont divisés en 2 quarts, continue en outre d'être compliquée par les excréments des autres passagers de la navette, 24 rats blancs et 2 singes logés dans des cages disposées dans le Spacelab.

En effet, chaque fois qu'un astronaute entreprend de nourrir ces animaux, des déchets s'échappent, envahissant le module laboratoire et même la cabine de pilotage. Le commandant Robert Overmyer, un ancien colonel des Marines, a fait savoir en des termes assez vifs qu'il

commençait à en avoir assez de ces problèmes qui mobilisent une bonne partie de l'énergie et du temps de l'équipage.

L'atterrissage de Challenger reste prévu pour lundi à 12h00 HAE sur une piste de la base d'Edwards, en Californie, à l'issue de 108 révolutions complètes autour de la Terre.

La NASA préfère faire atterrir la

navette à Edwards car la piste californienne est plus longue que celle du Cap Canaveral (Floride), d'où Challenger avait été lancée lundi.

Un petit avion attend déjà à Edwards l'arrivée des 24 petits rats de l'Espace pour les ramener de toute urgence au Cap Canaveral, où ils seront mis à mort immédiatement pour étudier leurs organismes soumis à 7 jours d'apesanteur.



Plus de 125 motards, pour la plupart membres des Hells Angels, ont été arrêtés hier matin aux Etats-Unis à la suite d'une vaste opération lancée il y a 3 ans sous le nom de code de "Roughrider". Le FBI a récupéré pour \$2 millions de drogues diverses. Les arrestations ont eu lieu dans 50 endroits différents.

Vaste raid contre les Hells Angels

◆ WASHINGTON (AFP) — Plus de 125 personnes, pour la plupart des membres du gang des Hells Angels, ont été arrêtées, hier, aux Etats-Unis, au terme d'une vaste opération policière menée pour lutter contre le trafic de drogues.

L'atorney général Edwin Meese et le directeur du FBI William Webster ont indiqué dans un communiqué commun que les arrestations avaient été effectuées à l'aube dans plus de 50 endroits différents des Etats-Unis. L'opération, dont le nom de code était "Roughrider", avait été lancée il y a trois ans, et a permis de récupérer pour \$2 millions de drogues, notamment des amphétamines, de la cocaïne, du LSD, du haschisch et de la marijuana, selon la même source.

Deux policiers ont été légèrement blessés au cours de ce raid, dont l'un en arrivant au quartier général des Hells Angels à Stratford (Connecticut).

M. Webster a qualifié les Hells Angels comme le plus ancien et le plus sophistiqué des quatre grands gangs de hors-la-loi à moto. Les autres grands gangs sont les Outlaws, les Bandidos et les Pagans.

Trois autres raids de ce type avaient été menés depuis le début de l'année contre ces gangs mais aucun n'avait conduit à autant d'arrestations.

Ainsi, 70 membres des Bandidos avaient été arrêtés en février dans neuf Etats, 13 membres des Diablos en mars dans la région de Los Angeles, et une semaine plus tard 39 personnes, dont des membres des Pagans, au cours d'une opération couvrant trois Etats.

Selon les services de contrôle des drogues, les gangs de motocyclistes contrôlent actuellement entre la moitié et les trois quarts du trafic d'amphétamines du pays.

EN BREF

Indemnité de \$6,4 millions pour viol

◆ DENVER (AP) — Un jury a accordé une indemnité de \$6,4 millions à une femme de 25 ans, qui a subi, en décembre 1983, une agression sexuelle dans le garage de l'édifice à logements où elle habitait. La jeune femme a été violée alors que les portes et le système de sécurité du garage étaient défectueux. Réagissant à ce verdict qu'il a qualifié d'excessif, l'avocat de la Brady Corporation, propriétaire de l'immeuble, a fait connaître son intention d'en appeler du jugement. La semaine dernière, la jeune femme obtenait la somme de \$75,000 en dommages et intérêts de la part de la compagnie Burns Security Inc., qui assurait la sécurité dans l'édifice. Kenneth Mickens, auteur de quatre autres viols, a été reconnu coupable de l'agression; il a été condamné à la prison à vie.

Reprise à la Union Carbide

DANBURY (AFP) — La firme Union Carbide va reprendre, aux Etats-Unis, sa production d'isocyanate de méthyle. Un porte-parole de la compagnie a précisé, hier, que la production de ce produit, utilisé pour fabriquer des pesticides, allait redémarrer à l'usine d'Institute, en Virginie Occidentale. A la suite de la catastrophe de Bhopal, Union Carbide avait suspendu sa production d'osocyanate de méthyle à l'usine d'Institute. Depuis elle a dépensé plusieurs millions de dollars pour renforcer la sécurité dans l'usine.

Mitterrand perd des points

PARIS (AFP) — Les 48 mois de la présidence de M. François Mitterrand sont jugés négativement par 56 pour 100 des Français, contre 57 pour 100 en février, tandis que 28 pour 100, contre 30, portent une appréciation positive, selon le 16e "baromètre du septennat" à publier par l'hebdomadaire La Vie française. Cette enquête, réalisée entre les 17 et 23 avril, montre par ailleurs que l'action du premier ministre Laurent Fabius est approuvée par 37 pour 100 des personnes interrogées (contre 33 pour 100 en février), 31 pour 100 contre 25 émettant une opinion négative. 45 pour 100 (contre 40 pour 100) déclarent vivre "moins bien", depuis mai 1981, date de l'élection de M. Mitterrand, et 9 pour 100 "mieux" (contre 10 pour 100), 44 pour 100 contre 47 pour 100 ne trouvant pas de changement sur ce point.

Le chômage augmente encore

LONDRES (AFP) — Le chômage a augmenté, en avril, au Royaume-Uni, et touche 3,177,000 personnes, soit 29,000 de plus que le mois précédent, selon les données corrigées de variations saisonnières, a annoncé, hier, le ministère du Travail. Ce chiffre ne tient pas compte des jeunes qui ont quitté l'école ou l'université, au cours du mois, a précisé le ministère. Selon les données brutes, le nombre total des chômeurs en avril est de 3,273,000, soit 5,000 de plus que fin mars.

Navires américains en Chine

PEKIN (AFP) — La première visite de courtoisie de navires de guerre américains dans un port chinois depuis la fondation de la république populaire de Chine en 1949 se déroulera au cours de la deuxième semaine de mai, dans le port de Shanghai (est), a-t-on appris, hier, à Pékin de source digne de foi. Cette visite devrait vraisemblablement avoir lieu du 18 au 24 mai, a ajouté cette source, qui a tenu à conserver l'anonymat. Un porte-parole de l'ambassade américaine à Pékin a, de son côté, déclaré, hier, qu'il ne pouvait confirmer ces dates, indiquant que certains détails de la visite étaient encore en discussion entre Pékin et Washington.

Un discours de quatre heures

LONDRES (AP) — Sir Bernard Braine, député conservateur, avait parlé pendant trois heures et 16 minutes, en 1974, ce qui constituait le record de ce siècle, un record qui vient d'être battu par un autre député conservateur, M. Ivan Lawrence, avec quatre heures et 23 minutes. Il parlait de la fluorisation de l'eau, à laquelle il était opposé: ce qui n'a pas empêché la Chambre des communes de voter le projet par 165 voix contre 82. Encore s'est-il arrêté de parler parce que, avocat, il devait aller plaider. Le record absolu de durée appartient, avec six heures, à Henry Brougham, qui, en 1828, parlait d'une réforme électorale.

Un nouveau chef sikh

NEW DELHI (AFP) — Le père de l'ancien leader sikh décédé, Jarnal Singh Bhindranwale, a pris la direction du parti politique sikh Akali Dal après en avoir écarté ses deux principaux responsables, a rapporté, hier, l'agence de presse indienne UNI. L'agence a précisé que le nouveau leader, Joginder Singh, un paysan de 74 ans, avait indiqué, mercredi, dans la ville sainte d'Amritsar (nord-ouest de l'Inde), qu'il avait formé un comité de neuf membres pour diriger les affaires du parti. Il a ajouté que les deux tendances du parti, dirigées respectivement par Harchand Singh Longowal et Jagdey Singh Talwandi, avaient été dissoutes.

Budget: un nouveau revers pour Reagan

◆ WASHINGTON (AFP) — Le Sénat américain a infligé hier un nouveau revers au président Ronald Reagan en limitant la hausse du budget du Pentagone en 1986 au niveau de l'inflation au lieu des 3 pour 100 en termes réels souhaités par la Maison-Blanche.

Il est "illusoire d'espérer que les Américains vont accepter d'énormes coupes dans les dépenses civiles, tandis que le budget du département de la Défense continuera à s'accroître", a déclaré le sénateur républicain Mark Hatfield, auteur de cet amendement approuvé à mains levées.

Ce vote est intervenu en dépit de derniers efforts du président Reagan qui avait téléphoné personnellement hier à des sénateurs indécis depuis Bonn (où il assiste au sommet des pays les plus riches du monde) pour tenter de s'assurer leur appui.

C'est la deuxième fois en deux jours que le Sénat, pourtant contrôlé par le Parti républicain de M. Reagan, met à mal le projet de budget 1986 la-

borieusement mis au point par la Maison-Blanche et les dirigeants du Sénat. Ce projet, qui vise à réduire de moitié d'ici 1988 un déficit avoisinant les 200 milliards par an, prévoit quelque 300 milliards d'économies en trois ans sur les dépenses civiles mais maintient une augmentation des dépenses militaires.

Les sénateurs avaient déjà rejeté mercredi un plan limitant la hausse des pensions de retraite dont bénéficient 35 millions d'Américains, un élément clef dans la réduction des dépenses civiles.

Aux termes de l'amendement approuvé hier, les dépenses du Pentagone augmenteraient d'environ 20 milliards de dollars en 1986 par rapport aux 252 milliards de dépenses estimées pour l'exercice en cours. En 1987 et 1988, le budget du Pentagone s'accroîtrait de nouveau de 3 pour 100 en termes réels, comme le veut la Maison-Blanche, mais l'effet cumulé de ces mesures réduirait de 17,7 milliards sur 3 ans le montant des dépenses militaires souhaitées par M. Reagan.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Redacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur general
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'éditorial
JACQUES DUMAIS

Le nouvel emballage de M. Clair

La locomotive du secteur public se promène sans wagons depuis si longtemps que l'ensemble de la population, fatiguée des jérémiades permanentes des employés de l'Etat et surtout de leurs représentants, accepterait facilement une mise au pas permanente de tout le syndicalisme public.



par **Raymond GIROUX**

Le gouvernement ne va pas si loin. Une abolition radicale du droit de grève, voire même de tout mécanisme de négociations, tiendrait de la démagogie facile dans le cadre d'un effort trop évident d'attirer des votes sans songer aux conséquences de ses actes.

Dans sa dernière version de la volonté de réforme du régime de négociations dans le secteur public, le ministre Michel Clair tente plutôt de baliser le droit de grève par le concept d'un plancher d'emploi modulé selon l'importance de chaque service offert dans le réseau des Affaires sociales. L'idée se défend. Même les syndicats affiliés à la CSN reconnaissent les carences du système actuel et travaillent à la conception d'un code d'éthique syndical pour assurer la population qu'elle ne sera privée d'aucun service essentiel en cas de conflit.

Au-delà des affrontements exigés par la tradition patronale-syndicale, on peut voir, avec une certaine dose de bonne volonté, une possibilité de dialogue, de rapprochement entre les parties. La CSN prévoit ainsi que dans les hôpitaux généraux, les malades qui doivent demeurer à l'hôpital recevront les mêmes soins qu'en temps normal.

Le nouveau projet de loi dévoilé hier prévoit, de son côté, que ces établissements devront maintenir 80 pour 100 des salariés habituellement en fonction. Le public comprendrait mal que le "normal" de l'un ne corresponde pas à "l'habituel" de l'autre!

Le droit à la santé primant sur le droit de grève, ce dernier devient symbolique, comme le reconnaît le ministre. Les leaders syndicaux l'admettent également, tout arrêt de travail provoquant à court terme le vote d'une loi spéciale, le plus souvent assortie de "dents" ou d'une "matraque", selon le vocabulaire courant.

A ce titre, on s'étonnera du refus du gouvernement d'étendre aux 2e et 3e années des conditions salariales ce droit de grève reconnu pour la première année. Il demande aux syndicats de donner foi au futur Institut de recherche sur la rémunération avant de l'avoir vu à l'oeuvre.

Si son travail soulève l'admiration et l'appui de tous, l'Etat-employeur et son personnel auront mauvaise conscience de provoquer un arrêt de travail sur quelques maigres pourcentages de hausse salariale. L'Etat, d'ailleurs, ne se fait même pas confiance à lui-même car il sent l'obligation d'interdire toute baisse de salaire en cours de convention.

Le projet de loi interdit par ailleurs les grèves sur les questions négociées à l'échelle locale, peut-être par crainte de voir les syndicats tenter des percées, puis d'étendre ces avantages nouveaux à l'échelle de tout le Québec. Mais comme le triste cas de l'hôpital Saint-Ferdinand l'a montré, l'illégalité d'une grève locale ne l'empêche pas, lorsque le climat devient pourri.

Droit de négociation, monopole syndical, perception des cotisations à la source, loi antibrisseurs de grève, tous ces éléments privilégient le salarié du secteur public québécois, à l'échelle internationale.

Le gouvernement ne brise pas cet échafaudage. Mais les syndicats doivent réviser leur vocabulaire et chercher autre chose que l'affrontement triennal dont leurs membres, dans leur volet citoyen-contribuable, font eux-mêmes les frais. Et le Parti québécois, de son côté, devra trouver la force nécessaire pour réussir sa remise en ordre de la maison avant de partir en vacances.



BLOCS-NOTES

La réalité anglaise à Québec

La communauté anglophone de Québec s'inquiète de ce qu'elle croit être une tendance chez ses membres à s'assimiler à la majorité francophone. La baisse de la natalité alliée à une migration démographique — de jeunes anglophones quittent notre région pour n'y plus revenir! — constitue effectivement un phénomène inquiétant pour une minorité ne constituant que 2,7 pour 100 de la population du Québec métropolitain.

Mais une telle inquiétude sévit au sein de la plupart des minorités du monde et singulièrement à l'intérieur de la minorité francophone au Canada et en Amérique du Nord. Le seul fait nouveau est que les anglophones d'ici commencent à peine à prendre conscience de leur statut de minoritaires. Jusqu'à l'adoption de la loi linguistique

22, en 1974, et de la charte de la langue française, en 1977, les anglophones québécois s'identifiaient davantage à l'anglophonie continentale.

Leur réveil tardif est sain. Alliance-Québec, ce groupe de pression le plus influent chez les anglo-Québécois actuellement, a vu le jour en 1982 et fait front commun, depuis, avec les francophones hors Québec qui, d'une mer à l'autre, tentent aussi de résister à la vague assimilatrice. Une meilleure compréhension interculturelle devrait s'en suivre à l'instar d'un plus grand respect mutuel.

Mais le respect s'impose d'abord vis-à-vis des minoritaires eux-mêmes. Il est tout aussi déplorable d'entendre des franco-Manitobains se plaindre d'un excès de français, au détriment de l'anglais, dans

leurs écoles, que d'assister dans les foyers anglophones de Québec à une érosion de la langue maternelle parlée. Si on a honte d'être minoritaire, si on refuse de se battre pour sauvegarder sa langue et sa culture, c'est que l'assimilation atteint déjà un stade avancé.

De part et d'autre, les préoccupations d'ordre économique semblent dominer d'une manière trop exclusive. La recherche d'un emploi n'a pas à se dérouler au prix des racines de chaque postulant. Les anglophones de Québec qui baignent dans un bassin si unilingue francophone n'ont pas à troquer leur bilinguisme élémentaire contre l'assimilation. La stratégie de mobilisation du groupe local Voice of English Québec, bien que tardive, demeure appropriée à cet égard.

La minorité anglophone d'ici doit s'afficher, participer à tous les débats locaux et régionaux pour affirmer sa spécificité. La majorité francophone a tout à gagner au dialogue et au pluralisme d'autant plus qu'elle sait, plus que toute autre majorité, la souffrance associée à un peuple mis en minorité dans un plus grand ensemble.

Cela dit, malgré leur dispersion dans la région, les anglophones jouissent du support constant des médias anglais de Montréal, de Toronto et des Etats-Unis pour contrer l'assimilation. Leur combat pour la survie, s'ils daignent l'entreprendre, s'avèrera donc beaucoup moins ardu que celui auquel sont condamnés tous les francophones hors Québec depuis trois siècles...

Jacques DUMAIS

Le fair-play dans le sport

Le Slovaque Peter Stastny a mis fin hier à la bataille du Québec. Mais à en juger par la violence et l'intimidation ayant marqué toutes les parties opposant Québec et Montréal, sans compter le massacre de la série de l'an dernier, c'est le hockey professionnel dans son ensemble au Québec qui file vers la dégénérescence.

Ce constat est général du

point de vue d'un public important qui aspire à des spectacles sur glace qui tiennent du raffinement athlétique et non des guerres de gangs, de la boxe meurtrière ou de la lutte loufoque. Le fair-play de notre sport national a tellement décliné pendant cette série que de plus en plus d'amateurs, surtout parmi les jeunes, croient mordicus que le hoc-

key commercial est "arrangé".

La surenchère du hockey violent a mis au rancart bon nombre d'artistes de bonnes pièces de jeu. Quand on ne se battait pas, le tempo de la série devenait marginal et incitait à tourner le bouton du petit écran. Au vrai, les téléspectateurs ont eu droit à des compétitions aux anti-

podes d'un sport a priori enivrante et noble.

La télé devait diffuser le match Canada-Tchécoslovaquie, à 7h30, ce matin. Après la victoire inattendue et spectaculaire de notre pays contre l'équipe soviétique, mercredi, le hockey intéressant aurait-il émigré en Europe?

J.D.

POINT DE VUE

La haute technologie est un enjeu politique

par Flora LEWIS

PARIS — La haute technologie est devenue une préoccupation majeure pour les Européens, un espoir et une crainte, une promesse et une menace pour l'avenir des relations entre alliés. Les problèmes ne sont pas réellement nouveaux mais ils sont rassemblés sur nombre de différents niveaux de façon à constituer un nouvel impact fort aigu sur le discours public. Ils vont certainement surgir au sommet économique occidental de Bonn, qui a débuté hier, non comme une question à régler mais comme une ombre planant sur toutes les autres discussions d'argent, de commerce et de querelles Est-Ouest.

Les Européens sont troublés par la façon dont Washington les approche, pays par pays, compagnie par compagnie, sans accord gouvernemental. Il y a là un danger que chacun soit enfermé dans un pire dilemme que si on pouvait

négocier comme bloc. L'ancienne notion française d'un effort européen complètement indépendant sur la défense de l'espace n'a mené nulle part. Mais elle a donné lieu à des idées prometteuses et utiles concernant un système possible de surveillance.

La révélation en est venue de la publication d'un document soviétique qui expliquait, pour la première fois, pourquoi 47 officiels soviétiques furent soudainement expulsés de France, il y a deux ans. Le document, qu'on dit n'être que l'un de plusieurs autres que les Français ont saisis au cours d'un extraordinaire coup de contre-espionnage, montrait avec quel soin, quelle circonspection et quelle efficacité Moscou avait organisé sa campagne d'espionnage technologique pour ses avantages militaires.

Ce coup d'éclat eut pour résultat de faire tomber le scepticisme que la France entretenait à l'égard des demandes américaines pour resserrer les contraintes sur la vente de technologie au bloc de l'Est.

"Depuis que nous avons nous-mêmes fait la découverte, avoue un officiel français, nous avons tiré nos propres conclusions." Pourtant, le document démontait que 61 pour 100 des découvertes technologiques que les Russes avaient raffalées à travers le monde provenaient des Etats-Unis. Paris a partagé sa découverte avec Washington, ce qui a contribué à maintenir les bonnes relations que le président François Mitterrand avait établies avec le président Reagan, même lorsqu'il y avait trois communistes au sein du gouvernement français.

La raison pour laquelle on a fait cette divulgation n'est pas claire. Des officiels prétextent que, vu qu'il faut au moins 2 ans pour rebâtir un réseau d'espionnage démantelé, l'incident a été rendu public pour servir d'avertissement à Moscou d'avoir à se contenir.

Mais l'une des causes pour laquelle les Européens se sentent mal à l'aise face aux invitations américaines de contribuer aux recherches sur la "Guerre des étoiles"

est la crainte que le Pentagone puisse à ce point s'approprier les résultats que le marché européen soit bloqué dans une grande variété de technologies. Sans oublier la contradiction que constitue l'offre de Reagan de "partager" les découvertes avec les Russes, même si cette offre n'a jamais été prise au sérieux.

De toute façon, la suggestion d'un "oeil indépendant dans le ciel" gagne des appuis. Elle rappelle l'offre du président Eisenhower aux Russes d'un programme de surveillance conjointe à "ciel ouvert", ce qui existe actuellement et n'entraîne pas de rivalité mais qui est, par contre, menacé par le développement, de part et d'autre, de "tueurs de satellites".

Un troisième "filet" pourrait, indépendamment des deux superpuissances, réassurer énormément le monde en temps de crise et aider à maintenir sa stabilité en la protégeant contre les faux renseignements et les faux calculs. Malheureusement, les Nations unies, qui devraient assumer ce rôle

de supporteurs de la paix, ne tendent justement pas vers une action objective, effective. Nombre de puissances moyennes, non seulement les alliés de l'OTAN, mais la Suisse, Israël, l'Australie et le Japon, par exemple, ont la capacité de créer et d'opérer, ce service s'ils collaborent.

L'Europe, en particulier, frémit à mesure qu'on lui prédit de plus en plus fréquemment qu'elle va sombrer dans la paralysie et la pauvreté d'un troisième conflit mondial si elle ne plonge pas tête baissée dans la technologie. C'est là le nouveau cri de ralliement d'une communauté dont les politiques se sont effondrées dans les artichauts et distillent du lait. C'est là le nouveau défi d'une société Atlantique qui est incapable de décider si la clé du problème réside dans la compétition ou la coopération. Ce qu'a révélé la France reflète bien à quel point les perspectives de la haute technologie affectent la politique.

● Flora Lewis est chroniqueur pour le New York Times.

VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est. Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

LA JEUNESSE

Révoltée de devoir sacrifier sa note

Lettre au ministre Yves Bérubé de l'Éducation.

Je viens par cette lettre vous informer de ma révolte sur ce qui se passe dans votre milieu soi-disant "éducatif".

A l'intérieur d'un cours, un professeur nous a fait prendre connaissance de votre procédé de pondération des notes lors des examens du ministère en juin. Je fus estomaquée à l'idée du travail, des efforts que je donne à

chaque semaine pour finalement me retrouver avec une note inférieure à celle que je mérite et obtiens; et ceci à cause de certains étudiants qui font les examens à une vitesse éclair, sans même lire les questions ou encore ceux qui s'en balancent complètement en se disant qu'ils recommenceront l'année prochaine.

Ces étudiants font chuter les moyennes de groupe et par le fait même, vous pondérez les notes,

"ma note", bien entendu, à la baisse avec votre fameuse table de pondération. Je trouve ce procédé aberrant et surtout décourageant pour une élève comme moi qui obtient facilement les 80 pour 100.

Ceci dit, j'aimerais vous proposer quelques idées qui me viennent en toute humilité: pourquoi ne mettriez-vous pas durant les examens de fin d'année des groupes d'élèves divisés selon leurs capacités ac-

démiques. De cette manière, les notes seraient justes, mais surtout véridiques. Ainsi, nous serions sûrs que ces notes nous appartiennent vraiment et surtout que les efforts fournis ne seraient pas inutiles et sans raison.

De toute façon, j'aimerais que vous me disiez vraiment la raison pour laquelle vous pondérez nos notes? Pourquoi l'étudiant qui a 80 pour 100 n'a pas réellement 80 pour 100 et celui qui a

30 pour 100 n'a pas réellement 30 pour 100?

Je dois vous dire qu'étudier pour moi est une très grande insatisfaction. Pourtant, j'aime étudier et j'aimerais arriver à faire de ma vie quelque chose de valable et de franc.

Finalement, nous qui sommes "vos simples sujets" lorsque l'on découvre en vous qui êtes les "adultes politiques bien pensants" vos jeux manipulateurs

sur l'éducation du jeune peuple, nous n'avons aucune hâte à vous ressembler...

Pour cette année 1985, l'Année internationale de la jeunesse, je crois que vous devriez vous faire un devoir de penser et surtout d'agir envers les jeunes qui sont intéressés à obtenir les résultats qu'ils méritent.

N'oubliez pas que nous sommes votre relève. Nous voulons être forts et à la hauteur des situations qu'une province comme la nôtre exige.

Sophie Prévost
Sec. V, Polyvalente de Lévis

Initiative estimée à Cap-Rouge

Depuis quelques mois à Cap-Rouge, une initiative a été rendue possible grâce aux subventions du conseil municipal: celle de la Maison des jeunes; d'après les adolescents concernés, elle est grandement appréciée. Nous croyons que nous en avons véritablement besoin. Au lieu de voir certains jeunes flâner dans les rues ou devenir délinquants, la maison est grande ouverte pour eux.

De plus, la maison offre certaines activités, des jeux et même des cours de formation tels que la mécanique, la musique, la vente comme commis. Des camps d'été seront même organisés. Comme les coûts de toutes ces activités sont minimes, voilà une bonne raison d'en profiter.

Parmi les activités socio-culturelles déjà réalisées, depuis quelques semaines, il y a la visite au Salon international de la jeunesse, au Centre municipal des congrès, qui fut très appréciée et la participation excellente. Il en fut ainsi pour toutes les activités organisées. Enfin, les jeunes sont vraiment satisfaits, d'autant plus que leurs remerciements le démontrent très bien.

L'information sur la Maison des jeunes est distribuée mensuellement à tous les adolescents de Cap-Rouge. Il faut vraiment collaborer et ne pas agir comme certains qui nuisent aux autres en refusant de participer.

Depuis son ouverture, la maison est un grand succès. Nous remercions sincèrement le conseil municipal d'avoir investi les sommes nécessaires pour satisfaire le besoin de rencontre des adolescents de Cap-Rouge.

France Bernier
Sec. IV école Les Compagnons de Cartier Sainte-Foy

La violence dans le sport

Normalement, la violence n'est pas permise dans les sports, mais il y a des arbitres qui tolèrent des coups qui devraient entraîner des suspensions et c'est là que la brutalité entre en jeu.

Il y a cependant des cas où "jouer dur" fait partie du jeu; par exemple, au football: les joueurs doivent être robustes et costauds, sans cela ils ne s'en sortent pas, mais quiconque opte pour ce sport sait à quoi s'attendre.

Par contre, la boxe est un sport violent où le rôle de l'arbitre est primordial parce qu'il se doit de protéger la vie de chacun des rivaux en les obligeant à se battre avec loyauté. On sait qu'il y a des boxeurs qui ont perdu la vie à la suite de coups vicieux sur lesquels l'arbitre a fermé les yeux.

Le hockey ne donne pas sa

place non plus, surtout lors d'une joute très importante: les bâtons se portent haut et l'atmosphère y est enflammée. L'arbitre n'a pas toujours le contrôle total en pareille circonstance.

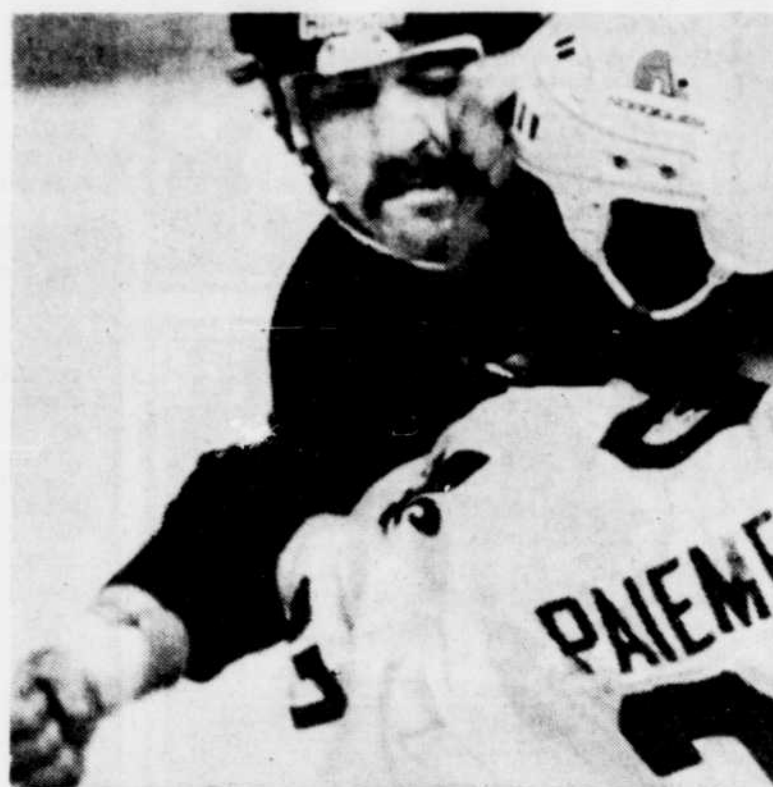
Mais il n'est pas nécessaire de pointer les éliminatoires pour constater les frustrations et agressivité. Pour ne citer qu'un exemple de cette violence, prenons le match du 19 février opposant les Islanders de New York aux Blues de Saint Louis; pendant cette partie, les pénalités pleuvaient: 243 minutes de pénalités ont été distribuées sans compter les suspensions de match. Même l'entraîneur des Blues y a pris part, mais il a goûté à la médecine de Clark Gillis: il en est sorti avec 16 points de suture.

C'est là qu'on se rend compte que les arbitres en laissent passer un peu trop et qu'ils n'appliquent

pas les règlements; il n'est pas nécessaire de les suivre à la lettre, mais au moins qu'ils sévissent lorsqu'il y a des coups qui méritent une suspension. C'est lorsqu'elle est victime d'un mauvais jugement qu'une équipe paie la violence.

Nous croyons qu'il devrait y avoir un comité, propre à chaque sport, qui discuterait après chacune des joutes de la tolérance des arbitres, pour garder ces derniers dans l'intégrité et inviter ainsi les joueurs à compétitionner honnêtement plutôt qu'à se battre.

Sylvain Guérette
Jean Landry
Sec. IV école Les Compagnons de Cartier Sainte-Foy



La chance d'être jeune...

C'est notre année les jeunes. C'est bel et bien notre année de misère, de questions sans réponse. Une année où les adultes se demandent pourquoi nous crions (en silence). On nous examine à coups de statistiques, on nous crée des programmes, on nous emploie inadéquats et sous-payés (y a-t-il un syndicat de la jeunesse pour nous aider?).

On nous demande aussi d'être plus vigilants face à l'alcool, d'éviter la drogue, de prendre nos "précautions" (et comment!), bref d'être informés sur tout. Pour ainsi devenir des citoyens sages avec une espérance de vie jusqu'à 80-90 ans. Pour quoi fai-

re? Attendre que notre tour arrive afin qu'on puisse un jour aussi avoir un emploi, de l'argent pour élever une famille, débiter un commerce?

Je suis peut-être très pessimiste, mais je n'ai rien aujourd'hui à part des rêves et des dettes scolaires (plaie dans le système d'éducation).

Mais je ne vous en veux pas chers adultes, parce que vous aussi la vie vous a marqués. Les salaires étaient petits, les enfants nombreux, et les moeurs changeaient à chaque printemps. Et cependant, nous voilà vos chers enfants, maintenant grands, prêts à voler de nos propres ailes.

Le problème c'est que nous sommes dans une cage. Si vous tenez toujours à notre rêve de jeunes mariés, celui de rendre des enfants heureux, il est encore temps de nous aider; pensez usage de l'emploi et création.

Il n'en tient qu'à tout adulte responsable de cette société de répondre positivement, par l'action à ce souhait. Aux jeunes je leur demande de ne point voter pour un parti qui n'a pas comme premier objectif la création d'emplois.

Louis Albert,
22 ans,
Québec.

Le dialogue est à la base du désarmement

Nous voudrions par la présente exprimer notre crainte face au nucléaire. C'est une grande menace qui pèse sur toute la population du monde. Bien sûr, lorsqu'on parle de l'armement, il est inévitable de mentionner les ETATS-UNIS et l'URSS, et pour cause. Quand on pense que ces deux puissances ont accumulé chacune assez de dispositifs pour détruire notre planète, nos appréhensions sont fondées. Chaque année, quantité de

gouvernements dépensent des millions pour s'armer jusqu'aux dents. Si chacun d'eux envoyait seulement le quart du budget consacré aux engins de guerre dans les pays sous-développés, ces malheureux ne vivraient pas dans le marasme actuel.

Depuis plusieurs mois déjà, les médias dénoncent la famine qui sévit dans le Tiers-monde. Plusieurs enfants y sont atteints de maladies mortelles. Les chefs d'Etat ne peuvent rester in-

sensibles à ce génocide. Par ailleurs, il est difficile de donner de l'argent à des pays qui s'arment davantage que nous, compte tenu de leur situation économique; c'est une question de conscience. Par exemple, il serait inacceptable que le Canada offre des millions à l'Éthiopie si cet Etat devait en profiter pour s'armer au lieu de nourrir sa population.

Sans dialogue, un désarmement est impossible. Nous faisons appel au bon sens et aux

préoccupations humanitaires des autorités gouvernementales. L'avenir donnerait-il raison aux prévisions d'Albert Einstein: "Je ne sais pas à coups de quoi nous ferons la troisième guerre mondiale, mais la quatrième nous la ferons à coups de bâtons et de pierres".

Frédéric Lesage et
Martin Boucher Sec. IV
Ecole Les Compagnons
de Cartier Ste-Foy

Le respect de la femme ou de celui d'un foetus!

A mon avis, si tant de gens hésitent à faire un pas en faveur de l'avortement "libre", c'est parce que finalement ça remet en question le rôle de la femme dans la société et joue sur les cordes sensibles de la religion. Je crois donc qu'il est grand temps que les gouvernements (le peuple) réagissent et osent enfin prendre le temps d'établir une loi qui régit la mise en branle d'un système destiné à aider les femmes qui ne désirent pas poursuivre leur grossesse. Ce système devrait même élargir son champ d'action à celles qui désirent avoir leur enfant, mais pour qui cela pose de sérieux problèmes, qu'ils soient d'ordres sociaux, économiques, psychologiques ou de santé.

Il devient donc primordial d'informer les gens en leur fournissant des renseignements loyaux, autant écrits par des partisans du "pour" que du "contre", et non comme on le voit de temps en plus souvent, des textes ou documentaires chocs remplis d'affirmations gratuites destinées à jouer avec les bons sentiments des gens qui les consomment.

Dominique Tremblay
(étudiante)
Québec

LE FEUILLETON

Jeffrey Archer La fille prodigue



résumé

La commission découvre que la pègre vole quelque \$15,000 par semaine en détournant des chèques de l'aide sociale. Le président réforme la loi.

(109) Des millions \$ détournés

Elle espérait que son approbation étoufferait quelque peu leur différend. En vain car, quand elle se référenda aux élections sénatoriales, deux ans plus tard, Brooks se révéla être un bien piètre supporter.

Les présidentielles approchaient, plusieurs sénateurs désireux d'être réélus demandèrent à Florentina de prononcer des discours en leur place. Pendant les six derniers mois de 1988, elle passa rarement un week-end chez elle. Même le Président l'invita, à le rejoindre à l'occasion de plusieurs apparitions en public, pendant sa campagne. Il était si satisfait de l'accueil réservé par l'opinion publique au rapport Kane sur les indemnités d'aide sociale qu'il accepta une des requêtes de Florentina, tout

en sachant que Pete Parkin et Ralph Brooks en deviendraient fous de rage.

Depuis la mort de Richard, Florentina n'avait presque plus de vie mondaine ou sociale. Elle réussit à passer deux week-ends chez William, avec Joanna et son petit-fils de deux ans, à la Maison-Rouge, sur Beacon Hill. Dès qu'elle avait un week-end de libre, Annabelle la rejoignait à Cape Cod.

Promu président du groupe Baron et vice-président de la Lester, Edward obtenait des résultats dont Richard lui-même eût été fier. Il venait souvent à Cape Cod pour disputer une partie de golf, mais contrairement à Richard, il perdait toujours.

Chaque fois qu'elle gagnait une partie, Florentina envoyait ses gains

au club républicain local, à la mémoire de Richard. Le directeur du club inscrivait ces dons comme venant d'un donateur anonyme, à défaut de quoi les électeurs de Florentina n'auraient pas compris pourquoi elle soutenait les deux partis.

Edward déclara ses sentiments à Florentina et alla même jusqu'à une timide demande en mariage. Elle embrassa gentiment son meilleur ami sur la joue:

— Je ne veux pas me remarier, répondit-elle, mais si tu arrives à me battre une fois au golf, j'accepte de reconsidérer ta proposition.

Edward la prit au mot et s'offrit des leçons de golf, mais Florentina était décidément trop forte pour lui.

Quand la presse apprit que Mme le sénateur Kane avait été choisie pour prononcer le discours d'ouverture à la Convention démocrate de Detroit, on commença à murmurer qu'elle était une candidate possible pour les présidentielles de 1992. Edward s'enthousiasma, mais Florentina lui rappela que quarante-trois autres personnalités étaient dans le même cas qu'elle. Comme le Président l'avait prédit, Pete Parkin blêmit quand il fut question d'accorder la vice-présidence à Florentina. Cependant il se calma quand il comprit qu'il n'était pas question de rayer son nom du "ticket" démocrate. Florentina était persuadée que l'actuel vice-président deviendrait son adversaire plus acharné si elle décidait de se présenter aux présidentielles, quatre ans plus tard.

Le Président et Pete Parkin furent reconduits, au terme d'une convention qui se déroula calmement, avec seulement une poi-

gnée de dissidents et de partisans, chargés de maintenir les délégués éveillés sur les gradins. Florentina se souvint, non sans mélancolie, des conventions antérieures, celle du parti républicain de 1976, par exemple, durant laquelle Nelson Rockefeller avait arraché la prise du micro.

Les délégués réservèrent au discours de Florentina un enthousiasme accordé d'habitude aux seuls discours présidentiels, et qui lui valut des panneaux surgissant le dernier jour de la Convention et demandant: "Kane pour 1992". Il serait impossible ailleurs qu'en Amérique de voir apparaître plus de dix mille panneaux en une nuit, se dit-elle en rentrant. Sa campagne présidentielle avait déjà commencé, sans qu'elle lève le petit doigt.

Pendant les dernières semaines précédant les élections, Florentina travailla autant que le Président lui-même. Dans sa loyauté sans limites, la presse vit un des facteurs qui permirent aux Démocrates d'obtenir une maigre victoire. Ralph Brooks retourna au Sénat avec une majorité légèrement accrue. Cela rappela à Florentina que sa propre élection au Sénat viendrait dans deux ans.

Dès l'ouverture de la première session du 101e Congrès, plusieurs collègues, sénateurs ou députés, assurèrent Florentina de leur appui, pour le cas où elle voudrait se présenter aux élections présidentielles. Certains d'entre eux, apprit-elle plus tard, avaient fait la même promesse à Pete Parkin. Toutefois, elle les remercia d'un mot écrit de sa main.

Avant d'affronter les nouvelles élections au Sénat, sa tâche la plus

difficile consista à mettre au point et faire voter une loi sur l'Aide sociale au Sénat et à la Chambre. Ce travail lui prit énormément de temps. Elle approuva personnellement sept amendements à la loi, qui prévoyait que le gouvernement fédéral serait responsable de toutes les indemnités à l'échelle nationale, fixant un revenu minimum et mettant en chantier une révision totale du système des indemnités.

Florentina passa des heures à harceler, persuader, séduire et prescrire à soudoyer ses collègues, jusqu'à la ratification de la loi. Elle se tenait derrière le Président lorsque celui-ci y apposa sa signature. Les caméras et les appareils photographiques les mitraillaient depuis le rang réservé à la presse, délimité par un cordon. C'était le plus grand haut fait de Florentina depuis qu'elle s'était lancée dans une carrière politique. Le Président prononça un communiqué plein d'autosatisfaction avant de se lever pour serrer la main de Florentina.

— C'est cette dame qu'il faut remercier pour la loi Kane, dit-il, puis, se penchant vers elle, il chuchota: Dieu merci, le vice-président est en Amérique du Sud, sinon je n'aurais pas fini d'en entendre parler.

La presse fit l'éloge de l'habileté et de la persévérance avec lesquelles le sénateur Kane avait fait promouvoir sa loi au Congrès. Le New York Times prétendit que même si Mme Kane ne réalisait plus rien dans l'avenir, son nom serait déjà inscrit dans les livres de droit, comme celui d'un grand législateur.

Grâce à la nouvelle loi, aucune personne dans le besoin ne se verrait déchoyée de ses droits et tous

ceux qui avaient pris l'habitude de jouer avec les fonds de l'Aide sociale avaient fini la partie derrière les barreaux.

Quand le tumulte s'apaisa, Florentina essaya de retrouver sa vie normale de sénateur. Les prochaines élections ayant lieu neuf mois plus tard, Janet lui conseilla vivement de passer désormais plus de temps dans l'Etat de l'Illinois qu'à Washington. Presque tous les membres du parti, surtout les plus anciens, offrirent à Florentina leurs services pour sa réélection.

Le Président lui-même mit tout en oeuvre pour la soutenir et attira une foule immense devant le palais des Congrès de Chicago où il devait prononcer un discours. Comme ils remontaient les marches, au milieu des acclamations, il murmura:

— Je vais maintenant prendre ma revanche pour toutes les critiques dont vous m'avez accablé pendant ces cinq dernières années.

Dans le discours qui suivit, le Président décrivit Florentina comme une femme qui lui avait causé plus de souci que sa propre épouse et qui voulait, maintenant, dormir dans son lit, à la Maison-Blanche. Lorsque les rires s'apaisèrent, il ajouta:

— Et si elle aspire à la fonction suprême, l'Amérique ne pourrait pas être mieux servie.

A SUIVRE

La fille prodigue est publiée aux éditions Libre Expression

prochain
episode
Candidate
à la présidence

ARTS ET SPECTACLES

Déjà première au classement en quatre semaines Des records pour We are the world



Avec le succès de la chanson "We are the world", Michael Jackson obtient une 5e première position pour une chanson qu'il a écrite seul ou en collaboration. Quant au producteur Quincy Jones, c'est un record de longévité de tous les temps pour un producteur de musique pop. Sur la photo, Jackson et Jones à la remise de Grammy.

Aux Etats-Unis, le magazine Billboard relève une liste impressionnante de records établis ou égaux grâce aux résultats éclatants des ventes de la chanson "We are the world".

Elton John a réussi le même exploit avec sa chanson "Island Girl". Quatre chansons sont montées aussi rapidement au palmarès en 1970 et 1971.

Simon et Garfunkel avec "Bridge over troubled water", les Beatles avec "Let it be", puis avec "The long and winding road" ont accompli l'exploit en 1970. McCartney et sa femme Linda l'ont fait, en 1971, avec "Uncle Albert and Admiral Halsey".

La dernière chanson palmarès en moins de quatre semaines a été "Get back", des Beatles qui y est parvenue en trois semaines, en 1969.

Trois des artistes qui ont participé au projet USA for Africa voient aussi leur feuille de route déjà impressionnante le devenir encore plus grâce à la première position de "We are the world".

Le producteur Quincy Jones obtient un 7e "numéro uno" au cours d'une carrière qui l'a vu atteindre la tête du palmarès pour la première fois, il y a 22 ans. C'est un record de longévité de tous les temps pour un producteur de musique pop.

L'infatigable Lionel Richie obtient, grâce à "We are the world", une première position au palmarès pour une 8e année consécutive. Il s'agit, dans le cas de Richie, d'une chanson qu'il a écrite seul ou en collaboration.

Pour Michael Jackson, il s'agit d'une 5e première position pour une chanson qu'il a écrite seul ou en collaboration.

Les ventes de 45 tours dépassent actuellement le cap des quatre millions d'exemplaires vendus alors que les ventes de l'album dépassent les trois millions d'exemplaires.

Sculpture pour les oreilles

Le plus récent disque du groupe The Stranglers s'intitule "Aural Sculpture". Ce n'est pas une oeuvre sculptée à la scie mécanique comme en font tant de groupes punk et comme pourraient le laisser croire les origines punk des Stranglers. "Aural Sculpture", c'est une façon de voir le monde à travers un style de musique que les Stranglers ont développé depuis le classique "Men in black" qui date de 1981, en passant par "La Folie" aussi en 1981, puis avec "Feline" en 1983.

Signe probant de la cohésion des Stranglers, les quatre musiciens qui jouaient sur "Rattus Norvegicus" en 1977, sont les mêmes qui jouent sur "Aural Sculpture" en 1985.

Ils sont d'ailleurs des précurseurs du mouvement punk puisque leur premier disque est sorti avant le premier des Clash ou des Sex Pistols.

BLOC-NOTES

Pat Metheny qui sera de la distribution du Festival international de jazz de Montréal, travaille avec Paul McCartney sur la trame musicale du film "Twice in a lifetime" dont les vedettes sont Gene Hackman et Ann-Margret, Metheny a aussi composé la musique du film "The Falcon and the Snowman"...

Le prochain disque de Tina Turner devrait sortir au début de l'été. Tina s'est entourée de la même équipe qui a fait de "Private Dancer" un disque aussi populaire.

ROSANNA ARQUETTE AIDAN QUINN 14 ANS
"MADONNA" 15 ANS

DESPERATELY SEEKING SUSAN
13h05, 15h05, 17h05, 19h15, 21h15
FRONTENAC 1

5e MOIS MEILLEUR FILM
AMADEUS
LA VIE DE MOZART
EN VERSION FRANÇAISE

Des limites de l'incroyable aux frontières de l'impossible. Un monde au-delà de votre univers au-delà de votre imagination.

DUNE
Samedi seulement: 14h, 16h35, 19h30, 22h
Dimanche au vendredi: 13h30, 16h15, 19h, 21h30
FRONTENAC 2



par Martin SMITH

Lorsque la chanson écrite par Lionel Richie et Michael Jack-

son a atteint la 1ère position du classement de Billboard en seulement quatre semaines, "We are the world" est devenue la première chanson à atteindre le haut du palier aussi vite au cours

des 10 dernières années. En novembre 1975,

palmarès en moins de quatre semaines a été "Get back", des Bea-

PALMARÈS

Au Québec, trois nouvelles entrées au palmarès des 45-tours anglais du Guide Radio-Activité, font une entrée à une position élevée. Gino Vanelli avec "Block car" débute en 24e position; Tears for Fears, en 27e avec "Everybody wants to rule the world"; puis Kool and The Gang, en 30e avec leur chanson "Fresh". Fait à noter, les trois sont sur étiquette Polygram.

(Entre parenthèses, la position de la semaine dernière):

- (1) Je l'aime - Martine St-Clair, Nicole Martin (Adm. Int.)
- (2) C'est beaucoup mieux comme ça - Ginette Reno (Melon-Miel)
- (3) Mon coeur te dit je t'aime - Frédéric François (Trema)
- (5) Un jour on se rencontrera - Linda de Suza (Carrere)
- (4) Un jour à la fois - André Breton (Chance)

Aux Etats-Unis, la Nigérienne Faloode Adu apparaît enfin, cette semaine, au palmarès des dix premières chansons du magazine Billboard. "Smooth Operator" se classe en 10e position à la suite d'une montée lente mais sûre. Il y a six semaines, la chanson se classait au 52e rang du palmarès. Le talent, la voix et le charme de cette superbe artiste laissent supposer que ce n'est pas la dernière fois qu'on la retrouvera dans les premières positions des palmarès.

- (1) We are the world - USA for Africa (Columbia)
- (2) Crazy for you - Madonna (Warner)
- (3) Rhythm of the night - Debarge (Motown)
- (5) Don't you (forget about me) - Simple Minds (AM)
- (6) One night in Bangkok - Murray Head (RCA)

GRAND GAGNANT DES CÉSARS
MEILLEUR FILM MEILLEUR RÉALISATEUR

LES RIPOUX
Samedi et dimanche: "Les Ripoux" 15h05, 19h10. Le Bal: 13h, 17h, 21h10
CANARDIÈRE

ETTORE SCOLA
LE BAL
GRANDS SUCCÈS REUNIS!

Semaine: Les Ripoux: 19h10. Le Bal: 21h10

Nouveau!

Hebdo

VEDETTES

TOUT SUR VOS VEDETTES PRÉFÉRÉES

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE

Pierre Brousseau	Pierre Nadeau
Mini d'Estée	André Robert
Hélène Fontayne	Jocelyne Savard
Jacques Matti	Roger Sylvain

UN HORAIRE TV GRATUIT

HEBDO-VEDETTES VOUS CONFIRME CE DONT LE MONDE JASE EN COULISSE

Robert DE NIRO Meryl STREEP
Ils vivent séparément un amour sans histoire. DEPUIS QU'ILS SE SONT RENCONTRÉS ILS VIVENT ENSEMBLE UNE HISTOIRE D'AMOUR. Parfois, la magie est la seule chose qui soit réelle.

Falling in love: 1h00, 3h00, 5h05, 7h10, 9h15

cinéma LE PARIS
UN SUCCÈS PHÉNOMÉNAL MONDIAL
70 millions de spectateurs ont vu ce film

Le Flic de BEVERLY HILLS
Court métrage: 1h30, 3h55, 6h20, 8h45. Le flic de Beverly Hill: 2h00, 4h20, 6h45, 9h10

Un film aux épreuves insoutenables!

CANNIBAL FEROX
L'arbalette: 1h00, 4h15, 7h35. Cannibal Ferox: 2h35, 5h55, 9h20

BIENVENUE AU MEILLEUR DIVERTISSEMENT FAMILIAL
LES ENFANTS SONT ADMIS GRATUITEMENT (13 ans et moins)

CINEPARCS

OUVERT TOUTS LES SOIRS A 19H00
LA PROJECTION DÉBUTE AU CRÉPUSCULE PAR LE FILM PRINCIPAL

MICHAEL DOUGLAS KATHLEEN TURNER
A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT
AU MEME PROGRAMME: Noël, Oiseaux Rares

BEAUPORT 1

LE TOFFE DES HEROS
Tout peut arriver... quand on se prend pour Bruce Lee!

BEAUPORT 2

BUD SPENCER Plus fort et plus drôle que jamais!

ESCROC MACHO et GIGOLO
BEAUPORT 3

EDDIE MURPHY DAN AYKROYD
UN FAUTEUIL POUR DEUX

BEAUPORT 3

CONAN LE DÉSTRUCTEUR
TANK
JAMES GARNIE

COLLINE 1

le feu de la danse

COLLINE 2

BEAUPORT BOUL. DE LA CAPITALE AUTOROUTE 40 HORAIRE: 867-5382
COLLINE ST-NICOLAS, BORTIE 311, ROUTE DEMERS HORAIRE: 831-0778

ARTS ET SPECTACLES

ARTUALITÉ

"Coins d'atelier"

La galerie René Bertrand (au 2e étage du 1191 rue Cartier à Québec) présente jusqu'au 25 mai les oeuvres récentes de Serge Bruneau et Marcel Saint-Pierre réunies sous le titre "Coins d'atelier". Les artistes développent cette thématique chacun à leur façon, exhibant les rapports qu'ils entretiennent avec leur lieu de production, cet espace où se pense, se produit et s'exhibe la peinture.

Le vernissage de l'exposition "Coins d'atelier" a lieu aujourd'hui, de 18h à 21h.

Lucille Therrien

Les oeuvres de la religieuse Lucille Therrien et de ses élèves seront exposées samedi et dimanche au couvent Saint-Louis-de-France, 14 Saint-Louis-de-France à Lauzon. Heures d'ouverture: 14h à 20h.

Jean-Paul II et Godard

(AFP) — Le pape Jean-Paul II va réciter samedi un rosaire avec les religieux de Rome pour réparer l'outrage fait à la très Sainte Vierge par le film "Je vous salue Marie", du cinéaste suisse Jean-Luc Godard, a annoncé hier l'Osservatore Romano.

Cette prière du Souverain Pontife sera retransmise par le service mondial de Radio-Vatican, comme chaque rosaire papal du premier samedi de chaque mois.

Il y a une dizaine de jours, à l'occasion de la sortie du film en Italie, le pape avait déjà publiquement condamné cette oeuvre, estimant qu'elle déforme et offense la signification spirituelle et la valeur historique de thèmes fondamentaux de la foi chrétienne.

D'autre part, le film de Jean-Luc Godard a été saisi hier dans la ville de Pesaro, (centre-est de l'Italie) sur ordre d'un magistrat, M. Alfredo Mensitieri, qui a invoqué l'outrage à la religion d'Etat. Jusqu'à la ratification du nouveau concordat entre l'Eglise et l'Etat italien, qui devrait intervenir dans quelques semaines, la religion catholique est toujours religion d'Etat en Italie, rappelle-t-on.

Semaine de l'artiste

Du 17 au 26 mai la ville de Charlesbourg sera l'hôte de la "Semaine de l'artiste", une fête arcaturelle où des expositions de créateurs amateurs et professionnels seront tenues. Les résidents de Charlesbourg intéressés à participer sont invités à s'inscrire au plus tôt, avant le 5 mai.

Pour informations: Danielle Harrison (623-1487), Jacques Poulin (622-3103) ou Louis-Georges Cloutier (843-8786) le jour seulement.

Changements au Télé-Magazine

12h30: ALLO BOU BOU
Homage à Raymond Lévesque
14h30: TELE-FEUILLETON
Jean-Christophe, 2e épisode
19h00: GILLET... PURE LAINE
Inv.: le sexologue Jean-Yves Desjardins, Michel Labrecque avec un mot sur le Salon de la bicyclette, Maurice Bouchard, auteur-compositeur et interprète.

pucelles en extase
2e SEM. 18 ANS
Les ravages de l'amour...
2e film: "Feux de passion" Dès 13h35
2e film: "Gourmandes de plaisir" Dès 13h05
MIDI-MINUIT STE-FOY 3
252, ST-JOSEPH EST 522-2829 PLACE STE-FOY 656-0592

FEMMES EN PRISON
de SYLVIE AUGER mise en scène MANON VALLÉE
Avec SYLVIE AUGER, JOHANNE BOLDUC, JOUANNE DOUCET, MARIE-THÉRÈSE FORTIN, JACQUES LEBLANC, ANNETTE LECLERC
Décor et costumes: LUCIE FRADET
Éclairage: JEAN CRÉPEAU
Répétiteur: SUZANNE POLIQUIN
présenté à 20h à l'AUDITORIUM DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 350 rue St-Joseph Est Québec
Une présence active dans le monde des arts
OKEEFE
du 23 avril au 25 mai 1985 - Réservations à partir de 17h: 529-0924



M. François Bernier, prix de l'Institut canadien, et M. Fernand J. Gould, président du même institut.

François Bernier reçoit le prix de l'Institut canadien

◆ L'Institut canadien de Québec a attribué son prix annuel à M. François Bernier, professeur titulaire de musique à l'université d'Ottawa et directeur artistique du Domaine Forget, à Saint-Irenée, dans la circonscription de Charlevoix.

par Louis-Guy LEMIEUX

Le prix comprend une bourse de \$1,000 et une oeuvre d'art du souffleur de verre Jean Vallières. M. Bernier a été honoré pour son implication incessante dans le milieu culturel québécois, notamment par son engagement au Conseil de la culture (région de Québec).

Outre M. Bernier, deux autres noms avaient été retenus par le jury. Il s'agissait de Madame Rachel Lortie, bien connue dans le milieu du théâtre, et de M. Claude Létourneau, musicien et compositeur renommé.

Le jury de l'Institut canadien

était composé de trois membres désignés: MM. Noël Vallerand, directeur général de l'Orchestre symphonique de Québec; Léonce Gaudreault, journaliste au journal "LE SOLEIL"; et Marcel Daneau, directeur général du Centre québécois des relations internationales et professeur d'économie à l'université Laval.

Créé en 1979, le prix annuel de l'Institut canadien de Québec avait pour but de reconnaître l'apport de personnalités de la région oeuvrant dans les secteurs des lettres, sciences pures, art de création, sciences humaines et arts d'interprétation. Depuis l'année dernière, une nouvelle orientation a été donnée au prix de l'Institut. On couronne maintenant un individu qui, depuis au moins 10 ans, oeuvre de façon exceptionnelle dans le secteur des arts et des lettres tant au niveau de la création que de la promotion culturelle dans la région de Québec.

Concours international de Montréal: quatorze Canadiens sont choisis

◆ Trente-cinq concurrents, parmi lesquels on compte 14 Canadiens, ont été retenus pour participer au Concours international de Montréal, consacré cette année au chant.

Les trois étapes de la compétition se dérouleront à la Place des Arts, du 5 au 19 juin.

Dans le jury international, on remarque le nom du célèbre soprano wagnérien Birgit Nilsson, de même que celui de Eileen Farrell, l'une des grandes voix des années 50 aux Etats-Unis. Le directeur artistique de l'Opéra de

Montréal, Jean-Paul Jeannotte, fait également partie de ce jury.

Conjointement aux concours destinés au violon et surtout au piano, celui réservé au chant attire le moins grand nombre de concurrents.

Le Grand Dérangement
présente les 3 et 4 mai à 20 heures

CLAUDE VALLIÈRES et ses musiciens

5 SOIRS, 7 SHOWS
7 au 11 mai

TIGER OKOSHI
avec son groupe TIGER'S BAKU

Réduction de 30% pour les membres de CKRL
OKEEFE patron actif dans le monde des arts.
Billets: Zanibar, Fou Bar, Le Chantier, Musique d'Autobus et Sillon.
Réservations: 692-3000 30, St-Stanislas

Partons avec les **Grands Explorateurs!**
présente par l'UNIVERSITÉ POPULAIRE
UN AVANT-GOÛT DE L'EXPOSITION RAMSÉS II
ÉGYPTE HOMMES ET DIEUX DU NIL
avec GÉRARD CIVET
2-3-4-5 et 8 mai
Horaire: mer., jeu., ven., sam.: 20h. Dimanche: 14h et 20h.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE TEL. 643 8131
7 mai à 20h00
SALLE ALBERT-ROUSSEAU
240 Chem. Saint-Foy, Québec, G1V 1Y3

Ce que les créateurs de "Police Academy" ont fait pour l'application de la loi n'est rien à côté de ce qu'ils ont fait pour les écoles de conduite!
14 ANS
MOVING VIOLATIONS
V.O. ANGLAISE
This Movie's Been Clocked at 55 Laughs Per Minute!
Une présentation de JAMES G. ROBINSON - Une production de UPLAND-ROTH (L.P.) - Un film de NEAL ISRAEL
"MOVING VIOLATIONS" avec JOHN MURRAY - JENNIFER TALLY - JAMES KEACH - WENDIE JO SPENCER et SALLY KELLERMAN - Producteurs exécutifs PAT PROFT & DOUG DRAZIN Coproducteur BOB ISRAEL - Musique de RALPH BURNS - Scénario de NEAL ISRAEL & PAT PROFT - D'après une histoire de PAUL & SHARON BOORSTIN - Produit par JOE ROTH et Harry UPLAND - Réalisation de NEAL ISRAEL
Une distribution de Twentieth Century Fox
CINÉMA 2
PL. QUÉBEC 525-4524
Sam. et dim.: 13h50, 15h45, 17h40, 19h35, 21h30. En sem.: 19h35, 21h30.

BRIGITTE FOSSEY
L'Avenir d'Emilie
un film de HELMA SANDERS-BRAHMS
STE-FOY 1 13h, 15h, 17h, 19h, 21h
PL. STE-FOY 656-0592

Il faut le voir pour le croire!
VOICI **L'AMÉRIQUE INTERDITE**
18 ANS
Un film de ROMANO VANDERRES
STE-FOY 2 12h55, 14h35, 16h15, 17h50, 19h35, 21h20
PL. STE-FOY 656-0592

La plus grande aventure jamais tentée, découvrir si la vie existe au-delà des étoiles...
2010
VER. IRAN L'ANNÉE DU PREMIER CONTACT
Les GALERIES de la CAPITALE
5401 DES GALERIES 628-2455
Sam. et dim.: 12h30, 14h40, 16h50, 19h, 21h15. En sem.: 18h45, 21h.

BERNARD GIRAudeau GERARD LANVIN
LES SPECIALISTES
C'ÉTAIT IMPOSSIBLE ILS L'ONT FAIT!
POUR TOUS
PATRICE LÉCONTE
Les GALERIES de la CAPITALE
5401 DES GALERIES 628-2455
Sam. et dim.: 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. En sem.: 19h30, 21h30.

PORKY CONTRE-ATTAQUE
18 ANS
LA REVANCHE DE PORKY
Les GALERIES de la CAPITALE
5401 DES GALERIES 628-2455
Sam. et dim.: 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. En sem.: 19h15, 21h15.

Gagnant à l'unanimité du GRAND PRIX — PALME D'OR, Festival du film de Cannes
PARIS, TEXAS
CINÉMA 1
PL. QUÉBEC 525-4524
Sam. et dim.: 13h15, 15h50, 18h25, 21h. En sem.: 18h25, 21h.

GAGNANT DE 3 OSCARS dont meilleur acteur de soutien: Haing S. Ngor
LA DECHIRURE
(THE KILLING FIELDS)
Les GALERIES de la CAPITALE
5401 DES GALERIES 628-2455
Sam. et dim.: 13h, 15h40, 18h15, 20h50. En sem.: 18h15, 20h50.

MAINTENANT EL NORTE
EN FRANÇAIS
JEAN ZALOUM ET LES PRODUCTIONS KARIM PRESENT
ILS FUIRENT LA TERREUR DE LEUR PAYS ET PRIRENT UNE ROUTE PÉRILLEUSE...

Au Nord Le Paradis
2e semaine
GAGNANT 1er PRIX MEILLEUR FILM FESTIVAL MONTRÉAL 84 QUÉBEC 84
Un film de GREGORY NAVA
Sam. et dim.: 13h30, 16h, 18h30, 21h; en sem.: 18h30, 21h
PL. LAURIER 656-9922

OÙ ALLER À QUÉBEC ...ET DANS NOS RÉGIONS

Consultez également **LE SOLEIL MAGAZINE** ...votre horaire complet!

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

LA BOITE A FILMS (1044, 3e avenue, Limoilou, 524-3144) Talking heads - Stop Making Sense (3) 19h. Tous. Adm: \$3,25; \$2,50 pour les 14-17 ans, \$2,00 pour les 14 ans et moins de 14 ans, pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922) Au nord le paradis (3) 18h30, 21h. G. Adm: \$5; \$4,50 pour les 14-17 ans.

CANARDIÈRE (Galeries Canadiennes, 661-8575) Les ripoux (4) 19h10. Le bal (2) 21h10. Tous. Adm: \$5; \$4,50 pour les 14-17 ans, \$2,50 pour les 14 ans et moins de 14 ans, pour chaque film.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340) L'homme qui en savait trop (-) 19h. Tous. Adm: \$5; \$4,50 pour les 14-17 ans, \$2,50 pour les 14 ans et moins de 14 ans, pour chaque film.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455) Salle 1: Les spécialistes (-) 19h, 21h30, 14 ans. Salle 2: La revanche de Porky (-) 19h15, 21h15, 18 ans. Salle 3: 2010 (4) 18h45, 21h. G. Salle 4: La déchirure (3) 18h15, 20h50, 14 ans. Adm: \$5; \$4,50 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

LIDO (Lévis 837-0234) Amadéus (2) 19h30. Adm: \$4,50; \$3,00 14-20 ans; \$1,50 14 ans et moins.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Pucelle en extase (1) 13h35, 16h15, 18h55, 21h40. Feu de passion (-) 14h55, 17h40, 20h20, 18 ans. Adm: \$4,50.

ODEON (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Dauphin; Amadéus (2) 14h15, 17h15, 20h15, G. Frontenac 1: Desperately seeking Susan (4) 13h05, 15h05, 17h05, 19h15, 21h15. G. Frontenac 2: Dune (3) version française. 13h30, 16h15, 19h, 21h30. Adm: \$5; \$4,50 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans et âge d'or pour chaque salle.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891) Salle 1: Le flic de Beverly Hills (4) 14h, 16h20, 18h45, 21h10. Ce film est précédé d'un court sujet à 13h30. Salle 2: L'arbitre (5) 13h, 16h15, 19h35, 21h30. Salle 3: Falling in love (4) version française. 13h, 15h, 17h05, 19h10, 21h20. G. Adm: \$5; \$3,00 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans et âge d'or pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524) Salle 1: Paris Texas (2) version originale avec s. français. 18h25, 21h. Tous. Salle 2: Moving violation (-) Sem: 19h35, 21h30. Sam. Dim: 13h50, 16h45, 17h40, 19h35, 21h30. 14 ans. Adm: \$5; \$4,50 14-17 ans pour chaque salle.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592) Salle 1: L'avenue d'Émile (3) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. G. Salle 2: L'Amérique interdite (-) 12h55, 14h35, 16h15, 17h50, 19h35, 21h20. 18 ans. Salle 3: Pucelle en extase (-) et Gourmande de plaisir (-) des 13h05, 18 ans. Adm: \$5; \$4,50 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

CINÉ-PARCS. L'ouverture des ciné-parcs se fait à 19h et la projection à la brunante. L'admission est de \$5; gratuit pour les enfants. **BEAUPORT (667-5362)** Écran 1: A la poursuite du diamant vert (4) et Deux oiseaux rares (6) G. Écran 2: L'étoffe des héros (3) et Les fesses à l'air (5) G. Écran 3: Escroc, macho et gigolo (5) et Appelez-moi Bruce (-) G. **DE LA COLLINE (831-0778)** Écran 1: Conan le destructeur (5) et Tank (5) G. Écran 2: Un fauteuil pour deux (4) et Le feu de la danse (5) G.

SPECTACLE

THEATRE DU GRAND-DE-RANGEMENT, 30 rue Saint-Stanislas. Ce soir et demain 23h. Piment, Bouc Combo, version brésilienne. Entrée libre.

THEATRE DU PETIT CHAMPLAIN, 68 rue Petit Champlain. Tous les soirs 20h. Isabelle Mayereau. Se termine dim. Adm: \$14. Bilets en vente sur le réseau du GTQ.

BARS
BAR AINSI SOIT-IL, 1135 rue Cartier Mer. au dim. 22h30. Dan Bigras et John McGill, blues, se termine le 13 mai.

BAR L'APRES CINQ, Le Baron Rouge, 350 boul. Ste-Anne. Beauport. Du lun. au ven. les 5 à 7 avec le pianiste Dieter Fess et à 21h du mar. au sam. Michel Houde, organiste-chanteur en alternance avec la discothèque pour la danse.

BAR AU COURANT, Holiday Inn de Sainte-Foy, 12e étage Mar. au sam. 21h30. Musi Concept.

BAR LE CAUCUS, Hilton International Québec, 3 Place Québec Lun. au ven. 17h30. Lucette Roy, pianiste et le sam. 19h. Le trio de jazz de France Huot.

LE DALLAS, 686, 8re avenue, Limoilou. Soirées artistiques sur différents thèmes tous les soirs. Egalement 5 à 8 avec dégustation de tacos et nachos à 21h.

BAR ELITE, 54 rue Couillard, Vieux-Québec. Jeu, au dim. 22h30 et le dim. à compter de 16h. Yves Raymond, chanteur et Lise Godbout, pianiste "Brel". Entrée libre. Se termine le 28 mai.

L'EMPRISE, Hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Mer. au dim. 22h. Ensemble de Jacques Bourget, jazz traditionnel et moderne, se termine dim. Les lundis et mardis 6 et 7 mai ainsi que les 13 et 14 mai: le trio de Marc Bélanger avec invitée Line Beaubien, vocal. Du 8 au 12 mai: Ensemble de Denis Orlin, jazz traditionnel et moderne.

BAR LE FLIRT, Ramada Inn, 1200 rue Vigerie Mar. au sam. 21h30. Thérèse Dero, chanteur. Entrée libre.

LE GRENADIER, 1080 rue Saint-Jean. Mer. au sam. 21h30. Jean Gagnon, pianiste-chanteur.

IMPREVU, Auberge des Gouverneurs, Place Haute Ville. Les 5 à 8 avec Line Genuis du lun. au ven. Egalement du lun. au sam. 21h. Gilles Beaudoin, pianiste-chanteur. Entrée libre.

LE JAZZE, 9 rue Saint-Pierre, Place Royale. Tous les jours du dim. au mer de 17h à 19h blues avec Big Moose Walker.

NORMANDIN, Charlesbourg, 4960, 3e avenue ouest. Jeu. au sam. 22h et le dim. 21h30. Le Duo Bo-Son.

NORMANDIN, Beauport, 875 avenue Royale. Jeu. au sam. 22h. Blue Stars.

NORMANDIN, Val-Bélair, 1037 boul. Pie XI. Jeu. au sam. 22h. Le duo Hibou.

NORMANDIN, Charny, 2015 9e avenue. Jeu. au sam. 22h. Le duo Fréquence.

NORMANDIN, Orsainville, 5021 boul. du Jardin. Ven. sam. 22h. Pierre et Pierrot.

ORLEANS, Restaurant Motel Orsainville, 2941 boul. Ste-Anne. Mer. au dim. 22h. Gilbert, guitariste chanteur, entrée libre.

LE PIANO MECANIQUE, 54 côte du Palais. Mer. au dim. 22h. Guy Cardinal, pianiste. Entrée libre.

PIANO BAR AUBERGE LES QUATRE TEMPS, 161 chemin de la Tour du Lac. Beauport. Ven. sam. à compter de 21h. Nick Romano.

LE PRIVILEGE, 634 est Grande-Allée. Mar. au dim. 22h45. Trois spectacles par soir. Flirt, se termine dim. Du 7 au 15 mai. White Frost de Toronto.

LE RENDEZ-VOUS, Hôtel Motel le Voyageur, 2250 boul. Sainte-Anne. Mer. au sam. Le duo Roger et Johanne, entrée libre.

BAR DES SEIGNEURS, Place Seigneuriale, Beauport. Les ven. sam. 21h et le dim. 17h. Pierre Pascal, guitariste-chanteur.

BAR VERRIERE, Auberge des Gouverneurs, Sainte-Foy. Les 5 à 7 du lun. au ven. avec la pianiste-chanteuse Solange Charest. Egalement du lun. au sam. 21h30 avec Dieter Fess.

CABARETS
EDEX, Hilton International, tous les mer. 21h. Le Mercredi infernal de EDEX, musique rétro et contemporaine, prix de présence, entrée libre.

CABARET VIDEO DANSE BAR, Le Concorde, 225 Grande-Allée. Mar. au dim. 21h. Michel Cloutier présente Kathy Buda.

LA VIE EN ROSE, 465 boul. Charest est. Tous les dim. "Les découvertes de Marcel Poliquin" également les ven. sam. 21h30 et le dim. à compter de 16h PRB, musique country.

CLUB LAFAYETTE, 585 boul. Charest est. Fantaisie, tous les ven. sam. 21h45. Adm: \$2.

HÔTELS

LE CHATEAU FRONTENAC, 1 rue des Carrières, Le Champlain. Lucie Parent-Auger, harpiste du mar. au sam. 18h à 22h et au brunch dominical dim. 10h. Egalement tous les dim. dîners-dansants avec le trio Azzuro. Musique de danse continue du lun. au sam. 21h avec le trio Parangon et Michel Burton en alternance au piano-bar.

MANOIR SAINT-CASTIN, 99 chemin du Tour du Lac. Lac Beauport. Mer. au dim. 19h et au brunch le dim. à 11h dans la salle à manger; Georges Latulippe, pianiste-chanteur.

CAFES-RESTAURANTS
L'ABAT-JOUR, 1935 boul. Masson. Carrefour Les Saules. Mer. au sam. 19h. Gino, organiste-chanteur, musique de danse et d'ambiance.

ASTRAL, hôtel Loews Le Concorde, 225 Grande-Allée. Mer. au dim. 19h. Lajos Molnár, duo de musique hongroise et tzigane.

BRASSERIE LA COURONNE D'OR, 309 rue de la Couronne. Emmanuel et Dany, chanteurs-guitaristes. Se termine sam.

BRASSERIE LA FREDAINE, 190 boul. des Cèdres. Mer. au sam. 19h30. Marc Adams, claviériste-chanteur.

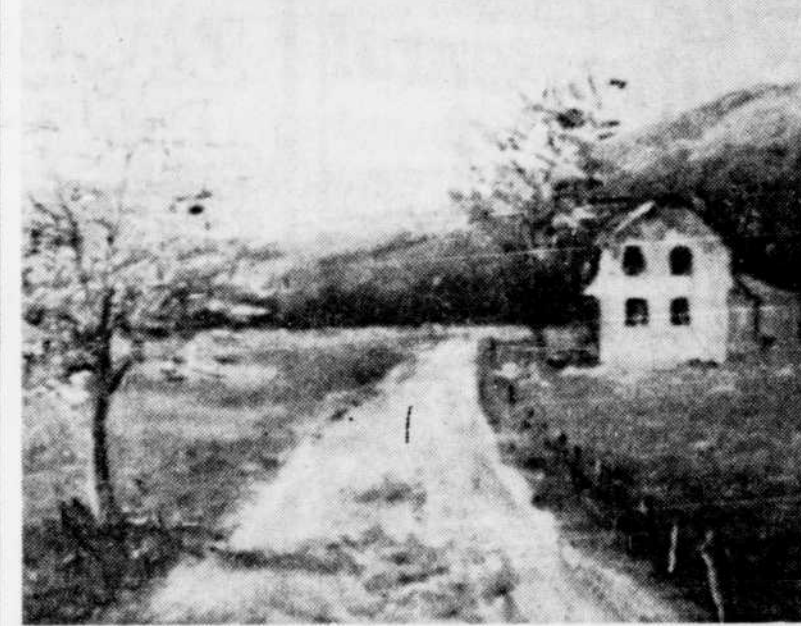
BRASSERIE LE PATIO, Carrefour Neufchâtel. Mer. au sam. 19h. André Massicotte, musique d'ambiance. Tous les lun. Spectacles de



Le centre François-Charon présente les huiles récentes de JEAN GAUDREAU. Cette exposition se termine le 7 mai.



ISABELLE ROY présente ses oeuvres (batik et soie peinte) à la Maison Blanchette à Cap-Rouge jusqu'au 15 mai.



Exposition des oeuvres du peintre "Belle" Line Blouin au kiosque no 50 au Salon de Mai à Beauport jusqu'au 5 mai.



ANDRE BERTOUNESQUE expose ses oeuvres à la Galerie d'art Michel de Kerdour de Place Laurier jusqu'au 14 mai.

lipsing et tous les mer. Miss Patio. Animation: Réjean Labbé.

RESTAURANT AU PARME-RESTAN, 38 rue Saint-Louis, Albin et Bénito, accordéonistes, en alternance.

RESTAURANT BAKER, 8790 rue Royale, Château-Richer. Tous les sam. 19h. Louis Waven, pianiste, musique d'ambiance au piano-table dant du 19e siècle.

LE BILBOQUET, 40 côte du Palais. Mer. au dim. 21h30 et 23h. Geneviève Paris. Adm: \$5. Se termine le 12 mai.

LA BRAUSTECK, 1700, 4e ave. jeu. au sam. 21h. Gilles Lefebvre, claviériste-chanteur-animateur, se termine le 11 mai.

CAFE DE PARIS, 68 rue Saint-Louis, Vieux-Québec. Mar. au dim. 18h. Guillermo Ramirez, harpes et chansons en français, anglais et espagnols.

LE CARTHAGE, 425 rue Saint-Jean. Tous les mar. mer. 20h et 21h30. Cheriz, danseuse orientale.

LE GAULOIS, 65 rue Buade, Vieux-Québec. Mer. au sam. 21h. Harold McNeil, chansonnier. Se termine le 11 mai.

LE PAPE-GEORGES, bistro à vin, 8 rue Cul de Sac, quartier Petit-Champlain. Jean-Luc Giguère, chansonnier, ven. sam. 22h et 23h30. Se termine sam.

LE PAILLER, Château Bonne-Entente, 3400 chemin Sainte-Foy. Mer. au dim. 18h et au brunch le dim. 11h. Rosaire Pearson, pianiste.

LE PORTUGAIS, 1155 de la Chevrière. Mar. au sam. 20h. Germano Rocha, guitariste-chanteur.

qui nous permet de mieux comprendre les gens qui y vivent.

THEATRE DU CONSERVATOIRE, 11 St-Stanislas. "Les grands départs" de Jacques Langrand. Se termine le 11 mai à 20h30, relâche 30 avril et 7 mai.

GRAND THEATRE DE QUÉBEC, salle Louis-Frédéric. Les Grands Explorateurs présentent: Egypte, hommes et dieux du Nil. Ce soir à 20h. Adm: \$6,50.

A L'ANGLICANE, 33 rue Wolfe, Lévis. Gabriel Arcand dans "Till Fespéglé". Le Journal de Nijinsky. Ce soir à 21h. Adm: \$10.

THEATRE LE GRAND-DE-RANGEMENT, 30 St-Stanislas. Ce soir Claude Villiers et ses musiciens. Rés: 692-3000.

VIUUX-PORT DE QUÉBEC, Grande Tente, Coupe du Monde d'improvisation 1985. Ce soir à 20h30. Belgique vs France (Rouges). Rens: 643-8131.

EXPOSITION

RENE BERTRAND, 1191 rue Cartier (524-7843) Mer. au sam. 12h à 18h; jeu. ven. jusqu'à 21h. et sur rendez-vous. "Coins d'ateliers" de Serge Bruneau et Marcel Saint-Pierre, se termine le 25 mai. Message ce soir 18h.

ARENA DE GIFFARD, sortie St-David, no. 319, sur le boul. de la Capitale ven. et sam. 13h à 22h et dim. 13h à 21h. Exposition des oeuvres du peintre Belle (Line Blouin). au kiosque no. 50 du 18e Salon de mai.

CENTRE COMMUNAUTAIRE MARIE-VICTORIN, 2415 rue Marie-Victorin, Sillery. Ce soir 20h à 22h; sam. 13h à 20h et dim. 13h à 16h. Exposition annuelle des participants aux ateliers du Service des loisirs de Sillery.

CENTRE LUCIEN BORNE, 100 chemin Sainte-Foy. Sam. et dim. les 4 et 5 mai de 13h à 20h30. Près de deux cents tableaux des membres de l'Atelier d'Art St-Odile, dirigé par Jacqueline G. Martineau, huiles et aquarelles. Un vernissage a lieu ce soir à 20h30.

PLACE FLEUR DE LYS, entrée no. 3, via Steinberg ven. 9h30 à 21h et sam 9h à 17h. Peintures (huiles sur toile) de Vivian Gingras (Vivian) et ses élèves.

MUSIQUE

ECOLE DES COMPAGNONS DE CARTIER, Ste-Foy. La Compagnie artistique de Québec présente en anglais la pièce musicale "Brigadon" ce soir à 20h. Adm: \$10 adultes; \$5 étudiants et âge d'or. Rés: 683-8549 ou 658-1195.

SOIRÉE DANSANTE
Sam. le 4 mai, salle de l'Arena de St-Henri soirée organisée par le Comité de liturgie avec l'Orchestre Messervier de Montigny. Adm: \$6, buffet froid. Info: 802-2131, M. P.E. Blas.

CERCLE AMITE RENCONTRE, Club de curling.

THEATRE DE LA COMMUNE présente "Femmes en prison" de Sylvie Auger à l'Auditorium de la Bibliothèque centrale, 350 St-Joseph est. Se termine le 25 mai, du mar. au sam. incl. à 20h. Relâche les dim. et lun. Rés: après 17h: 528-0924. Cette création québécoise tente de nous faire connaître le milieu carcéral féminin et

THEATRE DE LA COMMUNE présente "Femmes en prison" de Sylvie Auger à l'Auditorium de la Bibliothèque centrale, 350 St-Joseph est. Se termine le 25 mai, du mar. au sam. incl. à 20h. Relâche les dim. et lun. Rés: après 17h: 528-0924. Cette création québécoise tente de nous faire connaître le milieu carcéral féminin et

FAIRE PARVENIR VOS COMMUNIQUÉS À:
LISE G.-DESJARDINS
Journal Le Soleil, C.P. 1547
390, rue Saint-Vallier est
Québec, G1K 7J6
Tél.: 647-3489

LE MARCHÉ AUX PUCES DE LA VILLE DE SAINTE-FOY commencera sa saison estivale dimanche. Les inscriptions pour une réservation de table seront prises du lundi au vendredi de 9h à 14h sur place ou en composant 657-4070.

L'AIDE MÉDICALE INTERNATIONALE À L'ENFANCE offrira un repas asiatique pour aider les enfants défavorisés du Tiers-monde demain à 20h, à la Maison Sainte-Marie-des-Ange, 600 sur la 60e Rue à Charlesbourg. Réservations: 849-6346.

UN BAZAR AU BÉNÉFICE DU SERVICE AMICAL BASSE VILLE aura lieu aujourd'hui de 13h à 21h, demain de 10h à 16h30 et dimanche de 11h à 16h, au sous-sol de l'église Saint-Roch (entrée par le mail ou la rue Saint-François).

LE CENTRE DES LOISIRS SAINT-SACREMENT tiendra une soirée canadienne demain à 20h30, au 1310 rue Garnier à Québec. (681-7809).

RETROUVAILLES

LE COCKTAIL ANNUEL POUR LES ANCIENNES ET LES ANCIENS du collège Sainte-Marie aura lieu ce soir à 18h, dans la salle de bal du Château Champlain à Montréal.

SÉMINAIRES

LE CENTRE SRI CHINMOY TIENDRA UN SÉMINAIRE sur le thème: "L'éveil intérieur et la découverte de soi" demain de 9h à 12h et de 13h à 16h, au 372 rue de la Canadière (en face de la Librairie canadienne). Entrée libre. Réservation: 522-5362.

LE CLUB DE TAEKWON-DO DE SAINTE-FOY tiendra des séminaires de taekwon-do avec le général Choi Hong Hi

demain de 10h à 12h et de 14h à 16h, au Salon de Service du campus Tilly à l'arrière du pavillon Le Normand.

ASSOCIATION DES CHERCHEURS EN SCIENCES COSMIQUES DU QUÉBEC organise son 19e salon cosmique au Grand théâtre de la Cité universitaire. Demain à partir de 9h, des conférenciers développeront le thème: "Vivre cosmiquement" et dimanche, Mme Jacqueline Van Verdinge initiera à une méthode de communication intitulée: "Le miracle du verbe". (683-7371) ou (688-8474).

DES MEMBRES DU MOUVEMENT DÉVELOPPEMENT ET PAIX, Paquerette et Maurice Lajoie, présenteront une animation musicale avec témoignages et vidéo demain à 20h, au Café chrétien de Québec, 635 côte Sainte-Geneviève. (522-1855).

VIN ET MUSIQUE

LES CONFRÈRES OENOPHILES DE QUÉBEC tiendront une soirée de vin et de musique au profit de l'Orchestre symphonique de Québec, demain à 20h30, au Centre municipal des congrès de Québec. Réservations: 651-0355 ou 643-5598.

HORTICULTURE

LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY tiendra une exposition de plantes demain de 13h à 16h30 et de 19h à 21h et dimanche de 13h à 16h30, au Centre artistique, 2e étage de l'Aréna de Sainte-Foy. (651-1066).

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom FRÉCHETTE Tél.: 647-3361

ATELIER

UN ATELIER INTENSIF SUR LA PENSÉE POSITIVE AU SERVICE DU CŒUR sera tenu ce soir de 19h30 à 22h, demain et dimanche de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30, au motel Universel, chemin Sainte-Foy. Renseignements: 656-6010.

BOURSES

LA SOIRÉE DE REMISE DES BOURSES À DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP aura lieu ce soir à 20h, au centre culturel du cégep, 80 rue Frontenac. L'entrée sera libre.

CAUSERIES

L'ABBÉ JANUSZ CHWALCZYK, UN BRAS DROIT DU PAPE JEAN-PAUL II, traitera le thème: "La place de Marie dans la foi des Polonais" ce soir à 20h, à l'église de Saint-Michel de Sillery. (527-3390) ou (681-7661) ou (843-4036).

"**OU EN SOMMES-NOUS APRÈS DIX ANS DE REVENDICATIONS? 1975-1985**", ce thème sera traité par un journaliste et historienne Armande, Saint-Jean au brunch-causerie du Centre-femmes de Beauce, demain à 10h30, à l'auberge Arnold de Saint-Georges. (227-4037).

LES SERVICES ET LES TECHNIQUES DE L'HYPNOSE seront définis par Jean-Luc Fortin ce soir de 20h à 23h, à l'Avant-Orléans, 10073 rue Royale à Sainte-Anne-de-Beaupré. (827-2039).

UN TÉMOIGNAGE MARIAL sera rendu par Denise Leclerc ce soir à 20h, au Café chrétien de Québec, 635 côte Sainte-Geneviève. Renseignements: 522-1855.

LE DOCTEUR GILLES SYLVAIN ET LE

PROFESSEUR ALAIN CORMIER parleront des relations humaines avancées ce soir à 20h, à l'Institut Alain-Cormier, Plaza Laval (suite 122) à Sainte-Foy. 2750 chemin Sainte-Foy. Entrée libre. (651-2475).

CONSTRUCTION

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL tiendra une session de cours sur les alternatives de construction et les technologies alternatives demain et dimanche de 9h30 à 17h, à la salle 5447 du pavillon Bonenfant. (656-3202) ou (656-2572).

CONSULTATION

UNE SÉANCE DE CONSULTATION SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR sera présentée par James Kelleher sera tenue cet après-midi de 14h à 17h, à l'Auberge des Gouverneurs.

CROISSANCE

UN COURS SUR LE THÈME: "CROISSANCE DE SOI" sera donné par Amrita Daigle ce soir à 19h30, au Centre d'épanouissement psychocorporel, 675 rue Marguerite-Bourgeoys à Québec. (687-1165).

CROIX-ROUGE

UNE COLLECTE DE SANG AU BÉNÉFICE DE LA CROIX-ROUGE aura lieu aujourd'hui de 9h30 à 11h30 et de 13h à 16h, dans la salle du

Même les imprévus ont été simulés pendant l'alerte à Gentilly

◆ Des activistes ont tenté d'enrayer les rouages de l'exercice de simulation organisé par la Protection civile du Québec qui visait à tester le système d'urgence en cas de catastrophe nucléaire à Gentilly. Le chef de l'un d'eux a même été pris à son propre jeu.

Il s'appelle Jean-Pierre Bazinet. Il est à l'emploi de la Protection civile depuis plusieurs années et il est responsable de la surveillance des plans d'urgence de 70 municipalités situées au sud de Québec entre Lotbinière et Saint-Michel de Bellechasse. Il est aussi, à la Protection civile, l'activiste de service, le fomenteur de troubles officiel du vénérable organisme.

Dans la simulation de la catastrophe de Gentilly, le scénario a été perturbé par une vingtaine d'interventions voulues par ce "trouble maker".

Ainsi, une femme enceinte a accouché prématurément peu de temps après l'accident, à un moment où les émissions radioactives étaient les plus fortes. Comment ont réagi les responsables de la Protection civile?

Ils ont réussi à évacuer la mère contaminée et son bébé et à les conduire à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières qui avait monté une salle de décontamination.

Un fermier de Bécancour s'est inquiété du lait de ses vaches et des oeufs de son poulailler. "Que dois-je faire avec mon tas de fumier irradié?" Agriculture Québec a répondu: "Pour l'instant, laissez tout ça là. D'autres instructions suivront plus tard."

L'hôpital Sainte-Marie s'est trouvé subitement congestionné de personnes irradiées. Que faire? Car la décontamination suppose des procédures, du matériel, etc. Solution: diriger les patients vers Montréal avec tout ce que cela comporte de protection et d'attention.

Autre cas de panique: au moment de prendre ses comprimés d'iode qui servent à protéger la glande thyroïde contre l'iode 131, une dame constate que ses comprimés sont périmés depuis un an. Ce sont les services de santé communautaire qui ont hérité du problème.

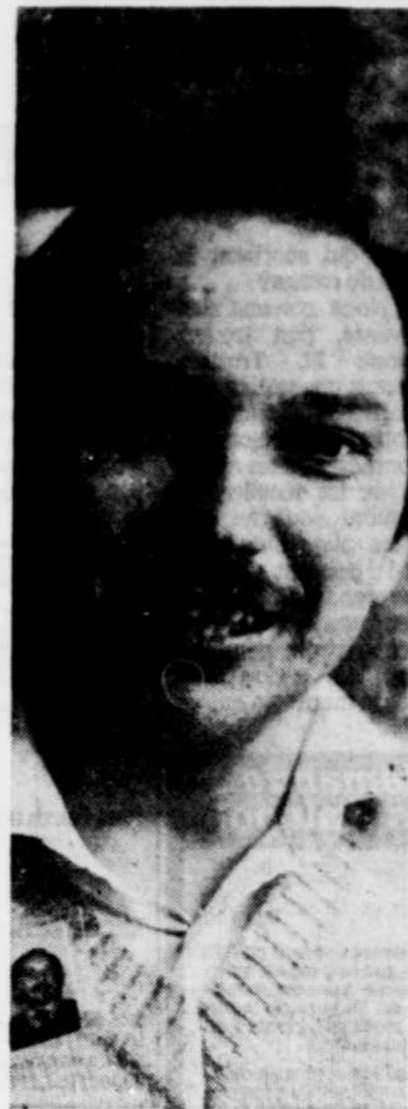
M. Jean-Paul Bazinet et ses deux assistants ont même tenté de provoquer une mutinerie au sein de la

Sûreté du Québec. Les policiers postés aux routes pour dresser des barrages ont eu à faire face à des nuages radioactifs se dirigeant vers eux. Rester et mourir à petit feu plus tard en héros ou déguerpir? La Sûreté du Québec fut chargée d'évaluer la situation: les policiers ont leurs pilules d'iode et leur dosimètre qui sert à mesurer le degré de radiations. Ils sont capables d'évaluer le danger. Voilà des gens qui étaient prêts pour l'exercice.

Mais on a beau jouer au plus fin pour mettre à l'épreuve le plan de la Protection civile, on peut se faire coincer.

Durant la catastrophe, un bateau japonais rejoint le quai de Trois-Rivières; le capitaine déclare que sa cargaison de 25,800 tonnes de blé est contaminée. Ce que M. Bazinet n'avait pas prévu, c'est la panique chez les marins qui se sont crus aussi irradiés. Le problème principal à résoudre a été celui de trouver un interprète pour les rassurer et faire ce qui devait être fait.

Sans parler de l'alerte à la bombe au centre de presse. C'était du chantage de quelqu'un qui voulait une rançon.



Dans l'exercice de simulation du plan de mesures d'urgence de Gentilly 2, M. Jean-Pierre Bazinet dirigeait l'équipe des activistes, des fauteurs de trouble.

Catastrophe nucléaire: le plan d'urgence sera réévalué

◆ Le bureau de la Protection civile du Québec procédera à la réévaluation du plan élaboré depuis deux ans et conçu en prévision d'un accident à la centrale nucléaire Gentilly 2.

Textes par Claude TESSIER envoyé spécial du Soleil à Trois-Rivières

Le directeur régional de la Protection civile de la Mauricie-Bois-Francs, M. Paul Chevette, en faisant hier le bilan de l'accident simulé, a dit que des failles existent dans le plan. "On s'y attendait et l'exercice voulait les faire ressortir."

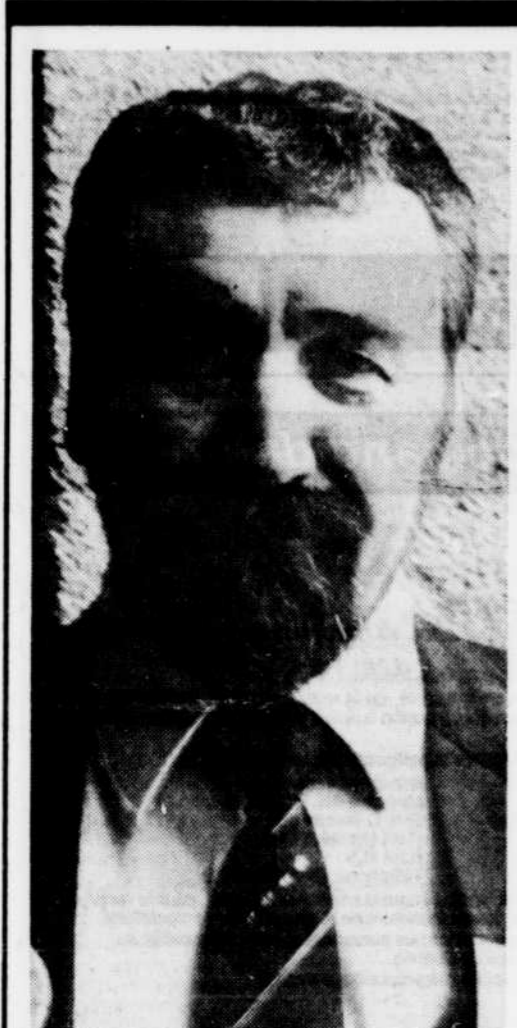
Les correctifs concernent plusieurs points. Il y a le support logistique. Les locaux occupés par les responsables de la Protection civile étaient trop petits. Le nombre de lignes téléphoniques insuffisants. En plus d'autres manques en ressources matérielles, la présence d'aides, d'observateurs, de vul-

garisateurs, de témoins impartiaux, serait utile.

Le réseau de communications a été surchargé par moment. On aurait pu faire appel aux deux autres réseaux prévus même si, dans le cadre de l'exercice en cours, la Protection civile devait se réserver un créneau pour les urgences réelles qui auraient pu se produire durant l'exercice.

Enfin, le réseau d'information et tout le chapitre sur les relations avec les médias seront réétudiés afin de prévoir des mesures permettant la précision et la rapidité des messages à communiquer.

L'exercice "Derad 1" a été réalisé avec un budget d'à peine \$10,000. Visiblement satisfait de l'opération, M. Chevette a dit en avoir appris plus en cinq heures d'opération qu'en cinq ans de planification. "Je constate que je ne suis plus le seul à savoir ce que sont les mesures d'urgence. Il y a eu une collaboration formidable."



M. A.G. Tremblay, directeur régional à Planification Urgence Canada: "Il apparaît évident que beaucoup d'organismes fédéraux sont aussi concernés par un accident nucléaire de ce genre. Il y a des ressources qui pourraient servir au Québec. Les gouvernements de Québec et d'Ottawa préparent juste une entente pour formaliser la coopération qui existe déjà en certaines occasions."



L'exercice "Derad" vu par le capitaine Bernard Dionne de la Sûreté du Québec: "Pour nous, ce genre d'exercice n'a rien de nouveau. On a eu des plans d'urgence pour la visite du pape, celle du président de la Roumanie à Gentilly 2. Le côté ennuyeux, ce sont les répétitions. Dans ce cas-ci, il y avait beaucoup d'intervenants, d'où la nécessité de répéter souvent les mêmes explications."



GM est le premier

NOUVELLE IMPORTANTE: L'OFFRE DE CRÉDIT EST PROLONGÉE!

**CHEVROLET CAVALIER
PONTIAC SUNBIRD
OLDSMOBILE CALAIS
BUICK SOMERSET
S-10 BLAZER
S-15 JIMMY
CADILLAC
ELDORADO
CADILLAC
SEVILLE**

9,9%

DU CRÉDIT À 9,9% EST OFFERT SUR CE NOUVEAU CHOIX DE VOITURES ET DE CAMIONNETTES 1984 ET 1985 NEUVES.

Pour se qualifier, la livraison au détail doit avoir lieu avant le 31 mai 1985.

Voyez les concessionnaires participants pour tous détails.

PROLONGÉE JUSQU'AU 31 MAI 1985

Etude sur le "bonheur régional brut"

La Gaspésie, petit paradis québécois

♦ MONTREAL (PC) — Tandis que les économistes continuent de parler de produit national brut, des étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi se sont livrés à un intéressant exercice en tentant d'analyser ce qu'ils ont bien vite surnommé le BRB, le bonheur régional brut.

Ces étudiants en géographie ont classé les neuf régions du Québec selon 26 critères répartis en quatre catégories: les qualités physiques régionales, la santé et le climat social, le dynamisme local et les ressources ou interventions étatiques.

"Les gens ont trop tendance à associer argent et bonheur. On ne peut pas tout mesurer ainsi en termes économiques", explique Denis Trottier, professeur de géographie québécoise et instigateur du projet.

Effectivement, les résultats pourraient en surprendre plusieurs. Ainsi, les étudiants de Chicoutimi ont découvert que c'est en Gaspésie qu'il ferait le mieux vivre. Les conditions physiques (ensoleillement, potentiel agricole, etc.) y seraient les plus favorables; malgré le chômage et le revenu moyen le plus bas de la province, la distribution des ressources y serait aussi meilleure. Quant au facteur santé et climat social, les Gaspésiens ne céderaient le pas qu'aux habitants de l'Estrie.

Quant on lui fait remarquer que la Gaspésie présente sans doute un des plus hauts taux de chômage et le plus grand nombre d'assistés, M. Trottier sourit: "Oui, mais c'est là leur seul problème. Dans le fond, l'argent va-t-il vraiment mieux que la

santé et le climat social? En prenant sans cesse les seuls critères économiques, on reproduit trop souvent des stéréotypes."

Certaines questions surgissent d'ailleurs à la lecture des résultats: Pourquoi l'Abitibi est-elle la région où on se suicide le plus? Comment peut-on expliquer que les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les plus dynamiques selon les statistiques, soient aussi

ceux qui souffrent le plus du cancer? "Cette étude, nous l'avons faite pour susciter des réactions, pour faire réfléchir les gens et pousser les dirigeants à trouver des outils de planification. Nous ne prétendons pas présenter un modèle irrefutable du bonheur, mais nous nous sommes fiés à certains indices de qualité de vie pour produire une sorte de tableau régional du Québec.

Si la Gaspésie apparaît comme le petit

paradis québécois, quelle serait donc la région la moins "vivable"? Eh bien, les étudiants auraient découvert qu'il s'agit de l'Outaouais.

Leur Saguenay-Lac-Saint-Jean se situerait

en plein centre, au cinquième rang, tandis que Montréal, dont les habitants seraient les moins dynamiques de la province, occuperait la troisième position, juste derrière l'Estrie.

Je sais "OÙ ALLER À QUÉBEC" MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE

abonnement: 647-3333

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec 03-05-85

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou, s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest ouest, Québec, QC G1N 2C9.

Nom et adresse	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
GESTION N.R. 276 INC. Restaurant La Croisée, Québec, 276, de la Couronne Québec	1 Restaurant	276, de la Couronne Québec
MICHEL BEDARD & JOCELYNE BEDARD Café St-Louis Loretteville Enr 250, St-Louis Loretteville	Permis additionnel de 1 Bar-terrasse	250 St-Louis Loretteville
PÂTISSERIE RAY-AL INC. La Pâtisserie Allard 283, boul. L'Ornière Loretteville	1 Epicerie	283, boul. L'Ornière Loretteville
2319-9557 QUEBEC INC. Place Ste-Foy 2452, boul. Laurier Ste-Foy Laurant Ste-Foy	1 Restaurant	Place Ste-Foy 2452, boul. Laurier Ste-Foy
LA BOUFFE DU BUCHERON INC. La Bouffe du Bucheron Inc. 590, boul. Ste-Anne Beauport	1 Restaurant Bar-terrasse	590, boul. Ste-Anne Beauport

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat



APPEL D'OFFRES

PROJET: CONSTRUCTION D'ECOLE ET RESIDENCES A UMIUJAJ, NOUVEAU-QUEBEC

PROPRIETAIRE: COMMISSION SCOLAIRE KATIVIK 305, avenue Mimosa Dorval, Québec H9S 3K5 Tél.: 636-8120

ARCHITECTES: J.L.P. & ASSOCIES, architectes 3200, rue Rachel est, Montréal, Québec H1W 1A4 Tél.: 527-8821

INGENIEURS EN STRUCTURE, MECANIQUE ET ELECTRICITE: LAVALIN 1130, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2R5 Tél.: 288-1740

La Commission scolaire Kativik, propriétaire, demande des soumissions pour la construction d'une école et de résidences à Umiujaj, Nouveau-Québec.

Seuls sont autorisés à soumissionner, pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes à compter du lundi 6 mai 1985, à 9h00, contre un dépôt de cent dollars (100,00\$) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de trois cent cinquante mille dollars (350 000,00\$) à l'ordre du propriétaire, Commission scolaire Kativik, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionné, seront reçues à Dorval jusqu'à 15:00 heures, heure en vigueur localement, le 30 du mois de mai 1985, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs-soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, c.A-6, r.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Chanh Ma Quang Directeur Finance & Services techniques

MUNICIPALITÉ DE STE-HÉLÈNE DE BREAKEVILLE

AVIS DE SOUMISSION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées seront reçues par la municipalité de Ste-Hélène de Breakeville pour des travaux d'aqueduc, d'égoûts et de voirie. Ces travaux de construction s'étendent sur une longueur de 385 mètres.

Les offres cachetées seront identifiées: "Rue Industrielle et des Pruniers"

Elles seront adressées au secrétaire-trésorier de la municipalité, au bureau municipal, 67, rue Ste-Hélène, et seront reçues jusqu'au mardi 21 mai 1985 à 14:15 heures (heure locale). Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du secrétaire-trésorier est habituellement fermé entre 12:00 heures et 13:30 heures.

Les intéressés peuvent se procurer les plans, devis et formules de soumission en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils, Les Consultants Gilbert et Associés et BPR, 3333, boulevard Hamel, Québec.

Un dépôt de quarante dollars (40,00\$) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné et qui auront retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

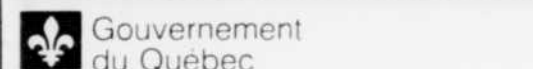
La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Dépôt de soumission exigé: chèque certifié de 30 000,00\$ ou cautionnement de garantie (Bid Bond).

Québec, le 30 avril 1985.

MUNICIPALITÉ DE STE-HÉLÈNE DE BREAKEVILLE Jean-Guy BRASSARD, sec.-trés.

appel d'offres



Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

ERRATUM

Ministère des Transports

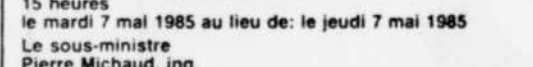
Projet: 299-0816-5 — Aménagement des abords de routes sur les routes 167, 113 et le Centre des opérations du district 99, dans la municipalité de Chibougamau, M.R.C. Le Domaine du Roy, circonscription électorale d'Ungava, longueur de 0,91 km.

NOUS AURIONS DU LIRE: Clôture de la réception des soumissions à: 15 heures le mardi 14 mai 1985 au lieu de: le jeudi 14 mai 1985

Projet: 323-2606-5 — Réparation du tablier du pont au-dessus de la rivière Le Bras, sur le chemin rang 1, N. municipalité de St-François ouest, M.R.C. de Robert-Cliche, circonscription électorale de Beauce-Nord.

NOUS AURIONS DU LIRE: Clôture de la réception des soumissions à: 15 heures le mardi 7 mai 1985 au lieu de: le jeudi 7 mai 1985

Le sous-ministre Pierre Michaud, ing.



appel d'offres

PROJETS Nos: 00605, 00607 et 00611 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant huit (8) logements dans la municipalité de UMIUJAJ, district électoral de l'Ungava, selon un contrat à forfait pour fournir seulement la main-d'œuvre dans la réalisation de la construction d'un (1) jumelé de type J-2, la rénovation de deux (2) logements de type R-1, la rénovation de deux (2) logements de type R-3 et la construction d'un (1) bâtiment de type M-2.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de l'habitation nordique de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec G1R 4Z3, tél. (418) 643-9104, contre un dépôt non remboursable de cinquante (50 000\$), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de trente-deux mille dollars (32 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de seize mille dollars (16 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le mardi 28 mai 1985, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de l'habitation nordique de la Direction générale du bâtiment, sis au 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec, local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précises.

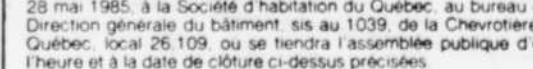
LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: — Association de la Construction de Montréal et de Québec — Association provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

N.B.: les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le mercredi 22 mai 1985 à quatorze (14) heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Le secrétaire de la Société, Me Jean-Luc Lesage, notaire



appel d'offres



DEMANDE D'INFORMATIONS

La Société d'habitation du Québec est à la recherche d'informations sur des produits informatiques (progiciels ou systèmes développés par des professionnels) pour application à la gestion de son parc immobilier.

Les produits recherchés doivent couvrir au moins une des fonctions suivantes: — Description physique quantifiée des bâtiments et constituants — Conservation de l'énergie (bilan, consommation-cible) — Evaluation sommaire des taxes foncières — Suivi de l'entretien, réparations et améliorations — Analyse comparative du rendement des immeubles

Les applications corporatives de la Société sont centralisées sur AMDAHL 5860 - MVS (prévu XA) - IMS DB/DC.

Les applications locales sont développées sur micros compatibles IBM tant à la Société que dans les offices municipaux d'habitation.

Les produits recherchés devront pouvoir s'adapter au matériel défini ci-dessus.

Pour obtenir des informations supplémentaires, prière de s'adresser à: Monsieur Bernard Tracol, Directeur de l'Informatique, Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrolière, 27e étage, Québec G1R 4Z3, Tél.: (418) 643-1655



appel d'offres

PROJETS Nos: 00575, 00587 et 00603 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant cinquante-six (56) logements dans la municipalité de Pongnuk, district électoral de l'Ungava, selon un contrat à forfait pour fournir seulement la main-d'œuvre dans la réalisation de la construction de six (6) jumelés de type J-1, la rénovation de seize (16) logements de type R-1, la construction d'un (1) bâtiment de type M-4 et la construction de quatre (4) bâtiments de type M-6.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de l'habitation nordique de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec G1R 4Z3, tél. (418) 643-9104, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50 000\$), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de deux cent vingt-trois mille dollars (223 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de cent onze mille cinq cents dollars (111 500,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le mardi 28 mai 1985, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de l'habitation nordique de la Direction générale du bâtiment, sis au 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec, local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précises.

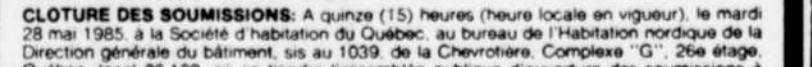
LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: — Association de la Construction de Montréal et de Québec — Association provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

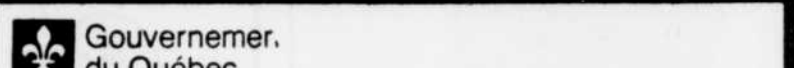
N.B.: les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le mercredi 22 mai 1985 à quatorze (14) heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Le secrétaire de la Société, Me Jean-Luc Lesage, notaire



appel de candidatures



Ministère des transports

Services professionnels reliés à la construction, au génie général ou aux sciences physiques.

Profession: contrôle de la qualité des sols et matériaux.

Projet: 1140-85-068 — Vérification de la qualité, de la mise en oeuvre et de la pose des matériaux utilisés pour la construction d'un aéroport à Salluit V.N., circonscription électorale d'Ungava.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents aux endroits suivants: Service des Contrats Ministère des Transports 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué. G1R 4Y9 OU Service des Contrats Ministère des Transports 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué. H2M 1L5 Téléphone: (514) 873-6061

Les propositions devront parvenir aux mêmes endroits mentionnés ci-haut, pour le vendredi, 24 mai 1985, à 15:00 heures, date et heure de la réception des propositions.

Seules sont admises à présenter une proposition, les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec.

Le Ministère n'est tenu d'accepter aucune des propositions reçues.

Le sous-ministre Pierre Michaud, ing.

Services professionnels reliés à la construction, au génie général ou aux sciences physiques.

Profession: contrôle de la qualité des sols et matériaux.

Projet: 1140-85-069 — Vérification de la qualité, de la mise en oeuvre et de la pose des matériaux utilisés pour la construction d'un aéroport à Kangirsuk V.N., circonscription électorale d'Ungava.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents aux endroits suivants: Service des Contrats Ministère des Transports 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué. G1R 4Y9 OU Service des Contrats Ministère des Transports 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué. H2M 1L5 Téléphone: (514) 873-6061

Les propositions devront parvenir aux mêmes endroits mentionnés ci-haut, pour le vendredi, 24 mai 1985, à 15:00 heures, date et heure de la réception des propositions.

Seules sont admises à présenter une proposition, les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec.

Le Ministère n'est tenu d'accepter aucune des propositions reçues.

Le sous-ministre Pierre Michaud, ing.

appel d'offres



PROJETS Nos: 00481, 00634 et 00648 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant vingt-deux (22) logements dans la municipalité de Kangisuaq, district électoral de l'Ungava, selon un contrat à forfait pour fournir seulement la main-d'œuvre dans la réalisation de la construction de trois (3) jumelés de type J-1, la rénovation de onze (11) logements de type R-1, la rénovation d'un (1) logement de type R-3, la rénovation de deux (2) logements de type R-5 et la construction d'un (1) bâtiment de type M-2.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de l'habitation nordique de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec G1R 4Z3, tél. (418) 643-9104, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50 000\$), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de quatre-vingt-neuf mille dollars (89 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de quarante-quatre mille cinq cents dollars (44 500,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le mardi 28 mai 1985, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de l'habitation nordique de la Direction générale du bâtiment, sis au 1039, de la Chevrolière, Complexe "G", 26e étage, Québec, local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précises.

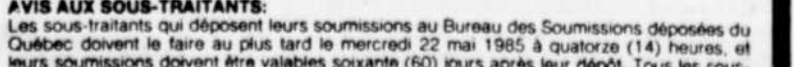
LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: — Association de la Construction de Montréal et de Québec — Association provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

N.B.: les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le mercredi 22 mai 1985 à quatorze (14) heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Le secrétaire de la Société, Me Jean-Luc Lesage, notaire



Québec, Le Soleil, vendredi 3 mai 1985

Le consulat du Liban à Montréal occupé par des Chrétiens libanais

♦ MONTREAL (d'après PC) — Une trentaine de Chrétiens libanais, des étudiants pour la plupart, occupent depuis hier matin le consulat du Liban, situé sur la Côte Sainte-Catherine, à Montréal.

Le groupe veut ainsi protester contre "les massacres perpétrés contre les Chrétiens du Sud-Liban, engendrant leur exode massif".

D'autres groupes de Chrétiens libanais occupent depuis mardi différents consulats et ambassades libanais, notamment à Paris, Bruxelles, Marseille, Londres, Washington, New York, Sydney et Sao Paulo. Le mouvement est censé s'étendre aujourd'hui.

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie Boutique Heriou Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

DIANE TRÉPANIÉ
Présidente



VILLE DE CAP-ROUGE

APPEL D'OFFRES

IMPASSE GABRIELLE ROY PROJET D'ÉGOUTS, D'AQUEDUC ET DE VOIRIE REFERENCE: M02-85-43

Des soumissions seront reçues par la ville de Cap-Rouge pour l'exécution de travaux d'égouts, d'aqueduc et de voirie sur environ 250 mètres de rue et dans 150 mètres de servitudes.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils Les Consultants BPR, 3333, boulevard Hamel, Québec, moyennant un dépôt de quarante dollars (40,00\$) entièrement remboursable à ceux qui auront présenté une soumission conforme et retourné les documents au plus tard quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées des documents suivants:

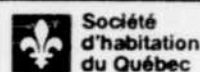
1. Bon de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission valable pour une période de 90 jours
2. Autorisation de signer au nom de la compagnie
3. Lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, s'engageant à fournir les documents suivants lors de la signature du contrat ou lors de l'acceptation finale des travaux, selon le cas:
 - i. garantie d'exécution de 50% du prix de la soumission;
 - ii. garantie de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux de 50% du prix de la soumission;
 - iii. garantie d'entretien de 10% du montant de l'estimation finale pour une période de deux (2) ans.

Les soumissions seront reçues au bureau du greffier, 4473, rue St-Félix, Cap-Rouge, Québec, avant 15:00 heures, heure locale, le mercredi 15 mai 1985. Elles seront ouvertes au bureau du greffier immédiatement après l'heure limite.

Le propriétaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Il se réserve également le droit de retrancher du contrat certaines parties.

Le greffier
LAURENT A. BOMBARDIER

appel d'offres



Société d'habitation du Québec

PROJETS Nos: 00554 et 00570, concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant vingt-huit (28) logements dans la municipalité de Truquaiak, district électoral de l'Unigava, selon un contrat à forfait pour fournir seulement la main-d'œuvre dans la réalisation de la construction de six (6) jumelés de type J-1 et la rénovation de seize (16) logements de type R-1.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de: Habitation nordique de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrotière, Complexe "G", 26^e étage, Québec G1R 4Z3, tél. (418) 643-9104, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00\$), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de cent onze mille dollars (111 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de cinquante-cinq mille dollars (55 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le mardi 28 mai 1985, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de l'habitation nordique de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrotière, Complexe "G", 26^e étage, Québec, local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à 1 heure et à la date de clôture ci-dessus précisée.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction de Montréal et de Québec
- Association provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

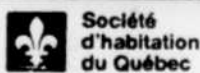
AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées au Québec doivent le faire au plus tard le mercredi 22 mai 1985 à quatorze (14) heures, et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Le secrétaire de la Société,
Me Jean-Luc Lesage, notaire



appel d'offres



Société d'habitation du Québec

PROJET Nos: 00492, 00615 et 00624 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant quinze (15) logements dans la municipalité de KANGIR-SUK, district électoral de l'Unigava, selon un contrat à forfait pour fournir seulement la main-d'œuvre dans la réalisation de la construction de deux (2) jumelés de type J-1, la rénovation de huit (8) logements de type R-1, la rénovation d'un (1) logement de type R-4 et la construction d'un (1) bâtiment de type M-2.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

INFORMATION: Les Entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de: Habitation nordique de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrotière, Complexe "G", 26^e étage, Québec G1R 4Z3, tél. (418) 643-9104, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00\$) sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de soixante-deux mille dollars (62 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de trente et un mille dollars (31 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le mardi 28 mai 1985, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de l'habitation nordique de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec, 1039, de la Chevrotière, Complexe "G", 26^e étage, Québec, local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à 1 heure et à la date de clôture ci-dessus précisée.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction de Montréal et de Québec
- Association provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:

Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées au Québec doivent le faire au plus tard le mercredi 22 mai 1985 à quatorze (14) heures, et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Me Jean-Luc Lesage, notaire
Secrétaire de la Société



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans la paroisse de Sainte-Catherine de la Jacques-Cartier
Comité de Chauveau
Appel d'offres no: 172-4-01-41-01
Pour 15h00
Le jeudi, 30 mai 1985

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour:

- la construction de postes de pompage préfabriqués;
- la construction de deux (2) tronçons des conduites de refoulement;
- la construction d'étangs aérés incluant le bâtiment des soufflantes, d'un chemin d'accès, d'un émissaire à la rivière Jacques-Cartier;
- la construction d'une fosse septique et de quatre (4) éléments épurateurs et tout autre travail nécessaire à la complète exécution des travaux.

DOCUMENTS DISPONIBLES
Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 475, rue St-Amable, R.C. 150, Québec (Québec) G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

Prix: 75.00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Sainte-Catherine et de la Jacques-Cartier; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Bureau de la Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Lieu: Hôtel de ville de Sainte-Catherine de la Jacques-Cartier; a/s M. Marcel Grenier, Secrétaire-trésorier, 1, rue Rouleau, Sainte-Catherine de la Jacques-Cartier (Québec) G0A 3M0.
Date et heure: Le jeudi 30 mai 1985 à 15h00.

DÉPÔT DE SOUMISSION
Montant: 125,000,00\$
Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS
Pour tous renseignements concernant le contenu du document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Monsieur André Cyr, agent d'approvisionnement. Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement à la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing. SO - 83-85-85
Directeur, approvisionnement et contrats.



AVIS DE CHANGEMENT

RE: APPEL D'OFFRES
CONSTRUCTION D'UN ANNEAU DE GLACE ARTIFICIELLE ET D'UN PAVILLON POUR PATINEURS
PROJET 52367.

Prenez note que l'ouverture de soumissions relative à l'appel d'offres ci-haut mentionné prévue pour le 13 mai 1985 est reportée au mercredi 22 mai 1985, à 15 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Foy. Sainte-Foy, le 30 avril 1985.

L'ASSISTANT-GREFFIER
JOHANNE GAUTHIER, avocate



APPEL D'OFFRES

Assurances générales

Le Cégep de Lévis-Lauzon demande des soumissions pour ses assurances générales. Les informations nécessaires aux soumissionnaires sont contenues dans le cahier des charges, disponible à compter du lundi 6 mai 1985, 9h00, au bureau de la secrétaire générale du Collège à l'adresse suivante: Cégep de Lévis-Lauzon, 205, Mgr-Bourget, Lauzon (Lévis), Québec.

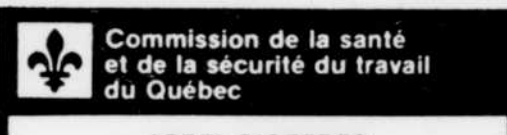
Seuls sont admis les courtiers d'assurances, membres en règle de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec.

Les soumissions seront reçues au bureau de la secrétaire générale jusqu'à vendredi 24 mai 1985, à 15h00, et ouvertes publiquement le même jour, à 15h00, au local C-200.

Le Cégep de Lévis-Lauzon ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le (ou les) soumissionnaire(s).

La secrétaire générale
Myrella Beaulieu

Lauzon, le 30 avril 1985



APPEL D'OFFRES

ACHAT MICRO-ORDINATEURS IBM

La Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec sollicite votre soumission pour l'achat de six (6) micro-ordinateurs de marque IBM modèle AT (version avancée) et leurs composantes.

CONDITIONS

- 1- Avoir une place d'affaires au Québec.
- 2- Être en affaires depuis au moins un an.
- 3- Se procurer les documents relatifs au présent appel d'offres à l'adresse suivante:
Monsieur Marc-André Laberge
Service de l'approvisionnement
Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec
524, rue Bourdages, local R-65
Québec (Québec) G1K 7E2
- 4- Retourner sa soumission avant le 23 mai 1985 à 15 heures.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées dans le cadre du présent appel d'offres.

Le Directeur,
Direction des services auxiliaires
Jean-Guy Désilets



APPEL D'OFFRES

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans le village de Rimouski-Est
Comité de Rimouski
Appel d'offres no: 184-2-01-41-01
Pour 15h00
Le mardi 28 mai 1985

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour des travaux de réhabilitation du réseau d'égout. Ces travaux comprennent sommairement la fourniture et la pose de 1150 m lin. de conduites de diamètres variant de 200 mm à 600 mm, ainsi que le creusage et le reprofilage de 930 mètres de fossés.

DOCUMENTS DISPONIBLES
Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 475, rue St-Amable, R.C. 150, Québec (Québec) G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

Prix: 50.00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Rimouski-Est; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association régionale du Bas Saint-Laurent; Bureaux de la Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Lieu: Hôtel de ville de Rimouski-Est; a/s M. Denis Ouellet, Secrétaire-Trésorier, 540, rue Saint-Germain est, Rimouski-Est (Québec) G5L 1E9.
Date et heure: Le mardi 28 mai 1985 à 15h00.

DÉPÔT DE SOUMISSION
Montant: 29,000,00\$
Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS
Pour tous renseignements concernant le contenu du document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Carol Lachance, agent d'approvisionnement. Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement à la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing. SO - 83-85-85
Directeur, approvisionnement et contrats.



APPEL D'OFFRES

LA CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUÉBEC, propriétaire, demande des soumissions sur les plans et devis préliminaires pour la construction du CA/CLSC La Pêche à Ste-Cécile de Masham, comté de Gatineau.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus aux bureaux:

MARTINEAU ET MARTINEAU, arch.
396, rue Main
Gatineau, QC J8P 5K7
Tél.: 819-663-3700

CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUÉBEC
3700, rue Berri, 6^e étage
Montréal, QC
H2L 4G9
Tél.: 873-4344

contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars (50,00\$) versé au propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de deux cent vingt mille dollars (220 000,00\$) à l'ordre du propriétaire, la CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUÉBEC, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et deux copies dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné) seront reçues à la CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUÉBEC, 3700, rue Berri, 6^e étage, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2L 4G9, jusqu'à 15h00, heure en vigueur localement, le vendredi trente et unième (31^e) jour du mois de mai 1985, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les documents de soumission sont contraignants. Les soumissionnaires, dont le prix sera accepté, s'engagent:

1. A fournir toutes les informations requises et à collaborer avec les professionnels du propriétaire pour compléter les devis préliminaires avant la signature du contrat.
2. Après la signature du contrat, à collaborer pour préparer les plans et devis d'exécution conformes aux exigences contractuelles.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Le prix sera le seul critère considéré dans le choix de l'adjudicataire parmi les soumissions qui satisferont aux exigences du dossier de soumission.

ROLAND CHAMPAGNE JR, ARCH.
PRÉSIDENT
CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUÉBEC
Sainte-Foy, le 29 avril 1985



LES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT APPEL D'OFFRES NO 85-04

TRANSFORMATION AU GAZ NATUREL ET REMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES
DANS QUATRE (4) ÉCOLES
À LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC

NO PROJET: 2841-84
PROPRIÉTAIRE: LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC
1460, chemin Ste-Foy
Québec, (Québec)
G1S 2N9
Tél.: (418) 688-7840
G.B.G.M. LTEE
2700, boul. Laurier,
bureau 504
Ste-Foy, (Québec)
G1V 2L8
Tél.: (418) 653-9274

La Commission des écoles catholiques de Québec, propriétaire, demande des soumissions pour modifier des réseaux de chauffage pour l'utilisation du gaz naturel.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Une copie des plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à la Commission des écoles catholiques de Québec, à 630, Christophe-Colomb ouest, Québec, Québec, G1N 2K4, contre un dépôt de cinquante dollars (50,00\$), qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant égal à au moins dix pour cent (10%) de chacune des soumissions, à l'ordre du propriétaire, la Commission des écoles catholiques de Québec, ou de cautionnements de soumission, établis au même montant, valides pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. A la signature des contrats, ces garanties de soumission devront être échangées pour des cautionnements d'exécution et des cautionnements des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du prix de chacun des contrats, ou pour deux garanties correspondantes sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspondant à dix pour cent (10%) du prix de chacun des contrats.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau de la Commission des écoles catholiques de Québec, 630, Christophe-Colomb ouest, Québec, (Québec), G1N 2K4, jusqu'à onze heures (11h), heure en vigueur localement le trente (30) du mois de mai 1985, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Des copies de soumissions seront préparées pour le propriétaire et pour les ingénieurs du groupe-conseil. La garantie de soumission sera incluse dans l'enveloppe du propriétaire.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, C.A.-6, r.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC
LE DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT
Jean-Pierre Blanchet

Politique familiale au Québec

L'Etat prié de poser les premiers jalons

◆ Le gouvernement est invité à donner une preuve de sa volonté de doter le Québec d'une politique familiale par la mise en place, d'ici la fin de la session parlementaire, d'une structure devant voir à la mise en application d'une telle politique.

par Damien GAGNON

Cette demande a été formulée par la très grande majorité des organismes qui ont participé jusqu'ici aux audiences nationales sur la politique familiale, selon les membres du comité de la consultation, M. Maurice Champagne-Gilbert (président), Mmes Nicole Boily et Christiane Bérubé-Gagné.

Le comité qui siégeait, hier à Québec, a entendu, depuis le 24 avril, une quarantaine des 70 groupes qui ont manifesté le désir de faire part de leurs opinions sur une politique de la famille.

Selon M. Champagne-Gilbert, les familles veulent avoir une voix politique, une organisation administrative à travers laquelle elles pourraient intervenir dans les actions gouvernementales et une structure de représentation qui pourrait leur servir de véhicule.

Cela suppose, de préciser M. Champagne-Gilbert, que le gouvernement nomme un ministre responsable des familles, qu'il voit à la création d'une instance gouvernementale chargée de la coordination des actions des différents ministères et qu'il mette sur pied une structure à la fois provinciale et régionale représentative des différents intéressés du milieu.

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale qui représente une quarantaine d'organismes, estime que le geste politique essentiel de la part d'un gouvernement désireux de se doter d'un vrai cadre d'application pour une politique familiale ne doit pas être retardé sous prétexte que le rapport de la consultation ne serait pas encore déposé.

Selon les membres du comité de la consultation, ce que redoute le plus les organismes intéressés à la famille, qui attendent depuis plus de 10 ans une politique de la famille, c'est que le rapport de consultation se retrouve sur la tablette. On ne voudrait pas que tout soit à recommencer après les élections provinciales.

Le comité de la consultation est d'avis que la demande des organismes est réalisable. Il soutient que la mise en place d'une structure administrative dès maintenant ne saurait préjuger du rapport puisque les demandes de la population sont claires et que l'orientation générale que doit prendre la politique familiale est connue depuis longtemps.

Des services de garde

Hier, le Regroupement des agences de services de garde en milieu familial du Québec a réclamé l'implantation et l'expansion sur l'ensemble du territoire québécois d'un réseau de services de garde reconnu, universel et accessible à tous.

La Fédération des familles d'accueil du Québec a réclamé, entre autres, qu'une plus grande protection soit accordée aux enfants victimes de violence et d'abus sexuels par une modification des lois et des pratiques sociales.


L'Association des clubs de femmes de arrière du Québec estime que les politiques fiscales doivent être modifiées de manière à favoriser l'autonomie des membres de la famille. Ainsi, chaque conjoint devrait assumer sa fiscalité et par le fait même produire un rapport d'impôt ce qui suppose l'abolition de l'exemption de personne mariée pour la remplacer par le crédit d'impôt.

Quant à l'Association des centres de services sociaux du Québec, elle réclame le développement de structures permanentes pour venir en aide aux familles. Elle reproche au livre vert sur la politique familiale de consacrer peu d'attention aux familles en difficulté.

L'Association d'économie familiale du Québec en plus de demander que les cours d'économie familiale soient maintenus comme cours obligatoires au premier cycle du secondaire recommande que des cours sur les responsabilités parentales soient aussi donnés.



Les membres du comité de la consultation sur la politique familiale: Mme Monique Rochon (secrétaire), Mme Nicole Boily, M. Maurice Champagne-Gilbert (président) et Mme Christiane Bérubé-Gagné.



L'ALCOOL

un problème dans ta vie?

le Père Paul Aquin s.j. veut t'aider

(514) 229-3426

D'ici le GRAND ELAN
MONT-ROLLAND, P.Q.
JQR 160
C.P. 119

5 FILMS, DES EMISSIONS, DES LIVRES, DES DISQUES

EVALUATION ET PROMOTION C.A.



MONSIEUR RAYMOND BLAIS
président
de la campagne de financement de
L'OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES

COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES PUBLICS ET PRIVÉS

Nous vivons dans un monde envahi par les communications sociales; nous consacrons une grande partie de notre temps à la télévision, à la radio, au cinéma, aux journaux, revues, magazines...

Comme tout est loin d'être d'égale valeur dans ce qui est présenté par les médias, il faut choisir si l'on veut en profiter pleinement.

L'Office des communications sociales maintient des services d'évaluation, de promotion, de formation et de recherche pour aider le public dans ses choix. C'est un organisme à but non lucratif, qui a besoin de soutien financier pour subsister.

OBJECTIF DE LA CAMPAGNE 1985

100 000 \$

COUPON DE SOUSCRIPTION

Office des Communications Sociales
4005, rue de Bellechasse,
Montréal, (Québec) H1X 1J6
Ci-joint, ma contribution au montant de \$.....

Nom
(En lettres mouluées, s.v.p.)

Adresse

Deductible de l'impôt sur le revenu

Une gracieuseté

LE SOLEIL

MEMOIRES • CAHIERS DE RECHERCHES • SONDAGES

SESSIONS D'ETUDES

JOURNÉE MONDIALE DES COMMUNICATI...

30% à 40% de rabais!

POLOS ET PULLS
YVES SAINT-LAURENT POUR HOMMES:
LA TOUCHE MODERNE ET LES BAS PRIX EATON!



Toute une sélection!

Pour une sélection tout-aller des plus complètes, c'est chez Eaton qu'il vous faut aller! Vous y trouverez un échantillonnage de pulls sport présentés dans des couleurs vives et des motifs des plus variés. Nul doute que vous y dénicheriez le modèle que vous désirez! De plus vous ne saurez résister à nos bas prix!

30% de rabais!

1. Polo en polyester et coton, tons unis et classiques de: rouge, bleu, aigue-marine, jaune, beige, marine, blanc. Petite, moyenne, grande et forte.

Prix courant Eaton 28.00 **18⁹⁹** ch.

40% de rabais!

2. Tricot de coton à encolure ras-du-cou. Tons blanc, bleu roi, bleu sarcelle, rouge. Tailles: petite, moyenne, grande ou forte.

Choix incomplet de couleurs dans certains magasins.
Prix courant Eaton 50.00 **29⁹⁹** ch.

30% de rabais!

3. Polo en coton, avec rayures. Patte à 3 boutons avec col blanc. Choix de beige, marine, jaune, rouge, turquoise, bleu roi. Petite, moyenne, grande et forte.

Prix courant Eaton 35.00 **23⁹⁹** ch.

Conseil national de commercialisation des produits de ferme

EN CE QUI CONCERNE LA TENUE D'UNE AUDIENCE PUBLIQUE VISANT À ÉVALUER LES MÉRITES DE LA CRÉATION D'UN OFFICE NATIONAL POUR LE TABAC JAUNE

AVIS DE MODIFICATION CONCERNANT LA DÉPOSITION DES RÉPONSES ÉCRITES

Le CONSEIL NATIONAL DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME donne, par le présent, avis que les réponses écrites aux exposés doivent être déposées auprès du Conseil national de commercialisation des produits de ferme, 13^e étage, édifice Martel, 270, rue Albert, C.P. 3430, Succursale "D", Ottawa, K1P 6L4, au plus tard le 10 mai 1985.

Canada

LIBRAIRIE QUEBEC INC.

1575, 3e Avenue
Québec
525-6143

GRANDE VENTE

du 6 mai au 1er juin 1985

ESCOMPTE de 50%

sur la plupart des volumes en stock.

35% sur la papeterie

20% sur les dictionnaires

INVENTAIRE À 50%

sur jeux de cartes — perforateurs — ciseaux, etc...

SAINTE-FOY
Place Ste-Foy
653-9331

QUÉBEC
Galeries de la Capitale
627-5811

LÉVIS
Galeries Chagnon
833-7744

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX